

l'éducation



les enfants et l'architecture

Nous allégeons la facture pétrolière de la France !



Nos ressources en pétrole brut dans les pays producteurs nous permettent d'importer en France un pétrole qui coûte moins cher en devises... et nous approvisionnons le quart du marché national ! Nous faisons davantage : grâce à nos relations avec

ces pays, nous travaillons au développement des exportations françaises de matériels et de services nécessaires à leur équipement. Nous travaillons ainsi à la rentrée de devises en France. Voilà comment nous réduisons le coût du pétrole importé.

TOTAL : du pétrole et des devises pour la France.

TOTAL

Compagnie Française des Pétroles – Direction de l'Information et des Relations Extérieures
5, rue Michel-Ange – 75781 Paris Cedex 16 – Tél. : 524.46.46

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements
215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tél. : 202-80-88

le numéro ordinaire : 4 F
le numéro spécial : 6 F
Abonnement annuel : France 100 F
étranger 130 F

C.C.P. 31-680-34 F (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre
une bande d'expédition et 2,60 F en timbres.

une semaine après l'autre

- 2 entre deux mots, par Maurice Guillot
- 2 connaître le tiers monde, par Nicole Gauthier
- 4 syndicats : dans l'action
- 4 que se passe-t-il ?

cette école innombrable

- 6 et vous, l'école ? entretien avec Jean-Pierre Faye
- 7 l'enfant architecte, par Pierre-Bernard Marquet
- 10 l'éducation-débat : le collège unique : des remèdes à trouver, par D. Petit : l'indocilité, par Jean C. Charbonnier ; quelle égalité ? par J. Billardon
- 12 vous avez la parole : il existait des écoles vertes..., par Guy Courbe ; courrier des lecteurs

à votre service

- 15 l'éducation a retenu pour vous cette semaine
- 16 textes officiels : vous lirez au B.O.
- 17 vous avez la réponse, par René Guy
- 18 pédagogie quotidienne : à partir des programmes de télévision, par Claire Méral
- 19 documentation : paroles et musiques, par Pierre Ferran ; ... et musiciens, par François Mariet ; pour votre classe
- 21 CNDP : un documentaire passionnant
- 21 sur votre agenda

l'homme créateur

- 24 quelques pas vers la liberté, entretien avec Jean-Pierre Faye
- 27 panorama — théâtre : un spectacle brillant et convaincant ; un texte éclaté et authentique ; à lire, par Raymond Läubreaux ; cinéma : belles images sur sombre histoire, par Etienne Fuzellier

le monde comme il va

- 30 corps médical, par Louis Porcher

- 34 mots croisés — échecs

photos — couverture : Pierre Michaud ; p. 8 et 9 : Ligue française de l'enseignement ; p. 22 : D. Imperas ; p. 27 : Audimage ; p. 28 : Sabine Strosser.

entre deux mots

C'est étrange, nous sommes aux trois quarts de ce premier trimestre, et il semble bien que nous ne sommes toujours pas sortis de la « rentrée ».

■ Vous voulez dire de la rentrée scolaire ?

Bien sûr.

■ Selon vous, nous sommes en « rentrée » toute l'année !

Enfin, lisez-vous la presse ? Le problème des maîtres auxiliaires n'est toujours pas résolu et bon nombre d'entre eux se retrouvent dans la position où ils étaient à la rentrée. Les enseignants d'écoles maternelles sont toujours sanctionnés pour avoir appliqué le seuil syndical des effectifs à trente élèves. Je dirai même que le conflit s'envenime et que nous sommes dans la situation que nous aurions dû avoir à la rentrée.

■ Dans une bataille de seuils, il est normal que l'on atteigne vite un seuil intolérable pour l'autorité.

Ah ! ne faites pas l'amalgame entre autorité et responsabilité. Mais attendez, je n'ai pas terminé : les parents de la « classe sauvage » de Domont se voient menacés, s'ils persistent, de suppression d'allocations familiales.

■ Quoi de plus naturel, c'est l'autorité qui ne veut pas être bafouée.

Une autorité qui passe par la politique familiale, peut-être ! Là, vous confondez autorité et chantage.

■ Comme vous y allez ! Mais c'est vrai, c'est aussi une situation de rentrée.

Je continue... certains petits de maternelles de la région toulousaine ne devront plus perdre de temps à grignoter leur goûter. C'est une décision qui aurait pu être prise à la rentrée, ils auraient ainsi déjà pris une sérieuse avance dans leur cursus scolaire...

■ Cette fois c'est vous qui confondez initiative et autorité.

Mais il s'agit d'une initiative autoritaire que l'on pourra mettre sur le dos de la décentralisation mais pas sur celui de la diététique. Et ce ne sont là que quelques exemples, les plus notoires.

■ Bref, vous regrettez que la rentrée n'ait pas été une « vraie rentrée ».

Vous n'y êtes pas. Nous voilà à trois semaines des vacances de fin d'année, dans un climat de rentrée où les rapports entre le ministère et les syndicats se dégradent et se durcissent, et je me demande s'il s'agit d'une tactique ou d'un simple retard saisonnier...

■ A moins que tout cela n'ait strictement rien à voir avec l'autorité et fasse partie du nouvel aménagement du temps !

Maurice Guillot

CO

Depuis trois ans, dans six collèges d'enseignement secondaire, le Comité français de l'UNICEF mène, en liaison avec l'INRP, une expérience pour sensibiliser les enfants aux problèmes du sous-développement. Une rencontre a eu lieu les 21 et 22 novembre, réunissant, pour la première fois, tous les enseignants, élèves et chercheurs de l'INRP qui ont participé à cette expérience.

PANNEAUX expliquant le développement économique de l'Algérie depuis 1962, placards démontrant les diverses étapes des plans quinquennaux chinois depuis la révolution de 1949, dossiers individuels exposant la situation de l'agriculture en Côte d'Ivoire, montages audiovisuels décrivant la vie des Indiens de l'altiplano andin : pendant deux jours, les élèves des six CES choisis par l'INRP pour l'expérience (CES Travail de Bagnolet et Jean-Lurçat à Saint-Denis pour la Seine-Saint-Denis ; CES Elsa-Triolet à Vénissieux, dans le Rhône ; CES Jeu-de-Mail à Montpellier, dans l'Hérault ; CES Henri-Wallon à La Seyne-sur-Mer, dans le Var ; CES Léon-Berard à Saint-Palais, dans les Pyrénées-Orientales) se sont réciproquement présentés leurs productions.

Travaillant, certains depuis trois ans, sur les problèmes de sous-développement, ils ont amassé des documents, ont préparé des dossiers, réa-

Connaître le tiers monde

lisé des montages audiovisuels, expliqué en bandes dessinées la surpopulation des capitales du tiers monde, analysé l'économie des pays dits en voie de développement, étudié les solutions qu'il conviendrait de mettre en œuvre pour remédier à la faim dans le monde, à la malnutrition, à l'inégalité des richesses, à la répartition honteuse des revenus, à la survivance de certaines formes d'esclavage, etc. Chaque équipe a pu ainsi faire état de ses propres recherches, exposer ses réalisations, exprimer ses difficultés, bref, dialoguer avec ceux qui travaillent sur les mêmes thèmes depuis plusieurs années.

Les six CES qui ont commencé cette expérience pendant l'année 1977-1978 avec les classes de sixième ont été choisis par l'INRP qui a fait appel à des équipes volontaires. Le but est d'introduire les notions de développement économique, de sous-développement et de tiers monde dans les programmes scolaires qui les ignorent trop souvent, notamment dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. Les classes qui se sont intéressées à ces questions n'ont pas pour autant délaissé le programme officiel : c'est dans le cadre de celui-ci qu'elles ont introduit l'analyse des problèmes économiques, démographiques et humains du tiers monde. Les équipes qui se sont constituées autour de ce projet se sont efforcées de travailler de manière interdisciplinaire : les professeurs d'histoire-géographie et de français ont aussi mobilisé, quand c'était possible, leurs collègues enseignant le dessin, la musique ou les mathématiques...

« Les élèves, surtout quand ils travaillent sur ces questions depuis trois ans, sont très sensibilisés, très motivés, et très dynamiques. Aucun ne reste à l'écart ; ce projet leur tient à cœur, et, quand il le faut, ils n'hésitent pas à emporter panneaux et dos-

siers pour les terminer chez eux, venir en dehors des heures de cours pour compléter leur documentation, etc. », explique une enseignante de La Seyne-sur-Mer qui conclut en signalant que les élèves impliqués dans cette démarche depuis la sixième ont plus de curiosité intellectuelle, s'intègrent plus facilement dans le groupe et travaillent davantage en équipe que ceux qui ont pris l'expérience en cours de route. Et de fait, les élèves négocient seuls avec l'opérateur de la cabine l'organisation de la projection de leur montage audiovisuel...

Pour sa part, le Comité français de l'UNICEF a décidé de s'engager à fond dans cette expérience en la finançant, puisqu'elle répond tout à fait au travail de l'Agence de développement international, qui a un secteur consacré aux problèmes d'éducation. Dans le cadre de l'Année internationale de l'enfant, il a donc envisagé de créer une première rencontre pour que les six établissements concernés échangent leurs travaux ; jusque-là, les professeurs ne s'étaient vus qu'au cours de brèves périodes de stages — deux fois par an — patronnés par l'UNICEF. C'est également lui qui fournissait aux CES la documentation (diapositives, par exemple) et les dossiers dont ils avaient besoin.

Toutefois, le Comité français ne s'en tient pas là : il souhaite de tout cœur que cette expérience débouche sur une révision des programmes actuels et une prise de conscience — tant chez les enseignants que chez les responsables du ministère de l'Éducation — de l'importance de cet enseignement : « Sinon, cela n'aurait aucun sens de financer ce type d'opération », considère André Ouliac, assistant du secrétaire général et responsable du secteur « Éducation pour le développement » en France. En principe, après la dernière année d'expérience, en 1980-1981, l'INRP

doit faire le bilan des résultats, et c'est l'Inspection générale qui prendra les mesures éventuelles de révision des programmes que l'UNICEF estime plus que nécessaire. « Nous rencontrons, à la fois de la part du ministère et du secrétariat d'État à l'Éducation, une ouverture extraordinaire, et une volonté réelle de prendre en compte tous ces problèmes », déclare André Ouliac.

L'UNICEF, qui souhaite également que ces questions soient introduites dans la nouvelle formation des enseignants, a déjà obtenu du ministère de l'Éducation un stage de maîtres formateurs (directeurs et professeurs d'école normale, inspecteurs départementaux de l'Éducation nationale, etc.) qui se tiendra en 1980 pour étudier les modalités d'introduction des notions de sous-développement et de tiers monde dans la nouvelle formation des enseignants. Signe évident, selon André Ouliac, de l'attention du ministère à l'expérience...

Une telle expérience entre directement dans les attributions de l'UNICEF qui est « une agence de développement, et non une œuvre de bienfaisance ». Au niveau international, cet organisme est financé pour les trois quarts par des contributions volontaires des gouvernements reconnus par l'Assemblée des Nations Unies, le quart restant étant versé par des contributions bénévoles des populations. En France, les proportions sont différentes : les apports bénévoles fournissent environ deux tiers des recettes du Comité français (près de 20 millions de francs), alors que le gouvernement verse, pour sa part, dix millions. Sur ces sommes, 5 % sont réservées aux secours d'urgence (actions particulières en faveur de populations sinistrées), 95 % sont attribuées aux activités de l'Agence de développement qui gère des programmes à moyen ou long terme.

C'est le cas de cette expérience, prise en charge par le secteur « Edu-

cation pour le développement », qui a été créé au début de l'année 1976. Jeanne Vickers, responsable de ce secteur au plan européen, raconte : « Nous avons des idées et nous avons essayé d'établir un plan d'action pour les faire aboutir. Il ne suffisait plus de constater que beaucoup ignoraient totalement les conditions de vie des populations des pays du tiers monde, leurs structures économiques et les injustices sociales qui en découlent. Il fallait aussi s'efforcer de faire entrer ces notions à l'école, pour que tous puissent y être sensibilisés. » Tout d'abord, le service a réalisé, au niveau européen, des séries documentaires sur les enfants de différents pays (Bangla Desh, Inde, Ghana, Sri Lanka) ou sur différents thèmes (technologie rurale, désarmement, etc.), en envoyant sur place des équipes qui pourraient ensuite diffuser elles-mêmes les produits ainsi réalisés : il s'agit donc de mobiliser des éditeurs, producteurs de programmes de radio scolaire, etc.

Jeanne Vickers a également fait un bilan de l'enseignement des problèmes des pays du tiers monde en Europe : si, dans les pays nordiques (Suède, Norvège, Danemark), cet enseignement est largement développé, il est plus difficile de l'introduire dans les pays où l'enseignement est décentralisé, même si les enseignants manifestent beaucoup d'intérêt. En effet, en Allemagne ou en Suisse, dit-elle, « l'enseignement n'est pas centralisé et il faut convaincre chaque canton, ou chaque Land

de l'utilité de la démarche. Ce n'est pas toujours facile... En Grande-Bretagne, le gouvernement travailliste avait adopté un programme d'éducation sur le développement. Malheureusement, le changement de gouvernement a modifié l'intérêt du ministère de l'Éducation pour ce programme. En France enfin, l'expérience menée dans les six CES ouvre la porte à de nouveaux espoirs pour l'UNICEF... »

Les problèmes majeurs sont, pour la plupart, des problèmes pédagogiques : comment enseigner les problèmes du tiers monde aux enfants ? Comment les enseignants peuvent-ils appréhender une réalité que, souvent, ils connaissent eux-mêmes de manière floue ? Comment leur faire admettre que ces questions sont, par définition, interdisciplinaires et pas seulement réservées aux professeurs d'histoire-géographie ? « Cette expérience peut répondre à toutes ces questions, et pas seulement en France, mais dans tous les pays européens », estime Jeanne Vickers.

C'est en effet avant tout un problème de prise de conscience, l'affirmation d'une priorité. Et c'est aux décisions que prendra, l'année prochaine, l'Inspection générale, que l'UNICEF pourra mesurer la volonté réelle des pouvoirs publics d'introduire dans tous les enseignements, en France, les problèmes du tiers monde, que ce soit en Côte d'Ivoire, en Algérie, en Chine, en Inde, ou... en République centrafricaine.

Nicole Gauthier

dans l'action

Dans le cadre d'une semaine d'action dans la Fonction publique du 3 au 8 décembre, les sept organisations de fonctionnaires (CGT, FO, FEN, CFDT, CFTC, CGC, Autonomes) ont décidé l'organisation d'un meeting national à la Bourse du Travail, le 6 décembre, pour protester « contre le démantèlement et la privatisation du service public » et demander « des créations d'emplois dans le secteur public, le réemploi et la titularisation des auxiliaires, une réforme globale de la grille des rémunérations, la défense et l'extension des droits syndicaux ».

Par ailleurs, le SNES, le SNEP, le SGEN-CFDT, le SNETP-CGT et le SNC appellent les personnels du second degré à une grève nationale le 11 décembre « pour imposer et obtenir un déblocage sur les revendications urgentes nécessaires : amélioration des conditions d'emploi des auxiliaires et des titulaires ; amélioration des conditions de travail ; défense et développement de l'enseignement technique public ; extension des libertés et des droits syndicaux et respect des garanties statutaires ; défense de l'éducation sportive et physique ». Ces cinq syndicats précisent qu'ils « ont décidé de rester en contact et d'examiner les suites à donner à l'action si le pouvoir maintient son refus d'ouvrir les négociations qu'ils exigent ».

que se passe-t-il ?

■ Réaffirmer l'importance d'un enseignement des langues étrangères pour la construction de la personnalité de chaque élève, étudier les finalités, les objectifs et les moyens de cet enseignement, développer et poursuivre les actions déjà entreprises à tous les niveaux ; voici quelques-uns des buts des Etats généraux des langues vivantes dont les Assises se tiendront à Paris les 1^{er} et 2 décembre. Douze organisations y participeront : l'Association des professeurs de langues vivantes (APLV), l'Association pour le développement de l'enseignement de l'allemand en France (ADEAF), la Société des langues néo-latines (SLNL),

la Société des professeurs de russe, le SNES, le SNESup, le SGEN-CFDT, le SNCS, le SNETP-CGT, le SNETAP-FEN, le SNC et le SNPEN. La réflexion s'organisera autour de quatre « carrefours » : « La diversification des langues » (variété des possibilités offertes, prédominance de l'anglais, scolarisation des enfants de travailleurs immigrés, problèmes spécifiques des enseignements techniques et professionnels), « Finalité, objectifs et place des langues vivantes dans le système éducatif », « Bilan par niveau et par secteur » et « Expériences d'hier et d'aujourd'hui ».

M. B.

mobilier

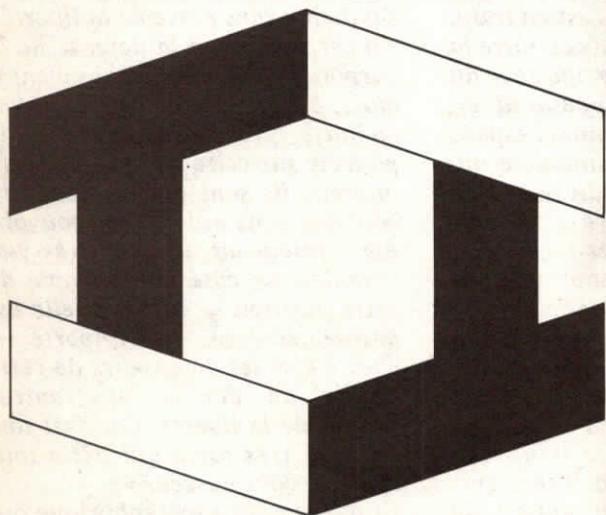
enseignement, réunion, éveil, détente

VS



Catalogue et devis gratuits sur demande
pour tous projets d'équipement

mobilier **VS** s.a.r.l. 28, boulevard de Lesseps, 78000 Versailles. Tél. : 951-05-21



GROUPE THOMSON

Un groupe industriel français
de taille internationale

Relation Graphique

173 boulevard Haussmann - 75360 Paris Cedex 08 - Tél. 561.96.00
Télex. ELIHU PARIS 650143 F.

A l'intention de vos élèves une enquête éducative sur l'eau



L'eau est un des éléments les plus indispensables à la vie. Vous êtes déjà nombreux à en avoir pris conscience qui depuis plusieurs années étudiez ce thème avec vos élèves. C'est pour répondre à ce besoin d'information et pour vous aider dans votre rôle d'éducateur que la société des eaux minérales d'Evian vient d'éditer à votre intention un document intitulé :

"Enquête sur l'eau de boisson"

Ce document non publicitaire⁽¹⁾ est constitué de trois supports :

1. -Un dossier "le droit à l'information" sur l'ensemble des produits de la société et les questions qu'ils posent servant de base documentaire aux enseignants⁽²⁾
2. -Six fiches d'enquête destinées à guider la recherche personnelle des élèves, sous la conduite de leur professeur, retraçant le cycle de l'eau dans la nature, sa composition, sa filtration, son transport, ses contrôles, son importance pour la santé.

3. -Douze diapositives illustrant les fiches.

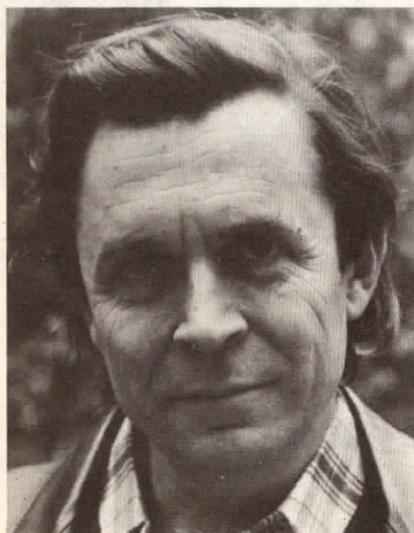
Le service relations consommateurs de la société des eaux minérales d'Evian - 104, Avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly Sur Seine - vous le fera parvenir contre la somme de 15 francs en timbres-poste, jointe à votre demande, pour frais de tirage et de port (premier tirage limité à 1000 exemplaires).

(1) S'adressant plus spécialement aux enfants des C.M., 6^e et 5^e.

(2) Ce dossier, réalisé à l'intention des Organisations de Consommateurs, des journalistes et spécialistes de la nutrition, peut être envoyé seul sur simple demande.

et vous l'école ?

Jean-Pierre Faye
écrivain



JEAN-PIERRE FAYE est écrivain — auteur, entre autres, des six romans qui composent *L'Hexagramme* —, il est poète, il est théoricien — et son étude sur *Les langages totalitaires* est, et demeurera, un ouvrage de référence —, il est un intellectuel engagé dans un processus de création et de réflexion collectives à l'intérieur du mouvement « Change » (cf. p. 24), il est enfin, et par-dessus tout, un homme présent dans de nombreuses luttes pour la défense de la liberté.

C'est de liberté que, d'emblée, il parle en évoquant ses propres souvenirs scolaires : de ses années d'études émergent des réminiscen-

ces vives d'instant heureux, et qui demeurent, où soudain l'élève Faye était saisi par la surprise, où soudain tel enseignant, dans l'alchimie propice d'un moment, savait susciter et retenir l'attention. Le formalisme scolaire laissait place parfois à des plages où venait s'épanouir l'imagination, s'enrichir le savoir.

Mais aujourd'hui, au hasard d'une conversation, Jean-Pierre Faye s'inquiète : « Nous sommes à un tournant où l'on pourrait s'appuyer sur des mécanismes qui permettent d'alléger — je schématise — le savoir, de le faire passer en un temps plus court, de le transmettre plus vite et de libérer par là la « part maudite » — comme dit Bataille —, la part libre, de dépense, donnée, « verte », qu'on peut trouver dans l'enseignement. Ce qui menace actuellement l'espèce humaine c'est la « poubellisation ». [...] L'idéologie dominante est en train, même sans le savoir, d'accroître la part de « l'enveloppe inerte » du savoir qui infecte, appesantit et, à la limite, empoisonne l'espace social. Toute la part auto-déterminée du temps social, du temps de l'enseignement va être rétrécie. » Certes, contre de telles tendances, de telles volontés, se sont toujours élevées des résistances mais « il y a actuellement une pression très forte de la situation économique et la résistance de chacun est affaiblie. Les problèmes d'emploi, la menace du chômage existent réellement, y compris dans l'enseignement, donc on a un moyen de contrôler les choses. Et je me demande même si, à la limite, un des objectifs du pouvoir ne sera pas — et ça peut être amené sous des formes anodines en apparence — de supprimer cette espèce de statut miraculeux de l'enseignant, en France, lequel est à l'abri des pressions du pouvoir, lequel ne

peut pas être déplacé, par exemple, comme il l'est dans le monde américain. [...] Il va y avoir un discours néo-droite qui, au nom de la suppression des privilèges, va s'attaquer à cela. Et alors il va être ironique de dire : « Le privilège est le contraire de la liberté ! » (Dans la division gauche/droite à l'Assemblée Constituante, à partir d'août 1789, le côté « droit » c'est le privilège, le côté « gauche » c'est la liberté, la liberté des droits, les droits aux libertés). Mais, attention : il y a un moyen de transformer les privilèges en moyen de liberté pour les autres. Précisément, la sauvegarde des libertés de tous dépend de ce droit à la liberté qu'a celui qui enseigne, lequel doit être indépendant de celui qui a le bras du pouvoir, qui est le pouvoir de police. Donc : il y a des privilèges de liberté, ce qui est assez compliqué. [...] Le privilège de liberté ne se justifie que s'il donne sans cesse de la liberté ; s'il est seulement la défense de la corporation de « ceux qui savent », alors, à leur tour, même s'ils sont en lutte, provisoirement, avec le pouvoir sur cette défense de leurs intérêts, ils sont quand même du côté des gens qui ont un pouvoir. Par conséquent, ils sont très vulnérables. Le côté invulnérable de cette position — même si elle est battue, écrasée, peu importe — c'est d'être les défenseurs de cette liberté de donner aux autres l'usage de la liberté. Ça, c'est une position très forte qui défie tout rouleau compresseur ».

Et dans ce style métaphorique qui lui est naturel, Jean-Pierre Faye conclut : « Si nous sommes pris dans le dessin dont nous sommes le dessinateur, nous devons nous sentir moins mal que si nous sommes dans le carcan de la bastonnade. »

Propos recueillis par
Jean-Pierre Vélis

l'enfant architecte

Tout récemment, la Ligue de l'enseignement a présenté, à Avignon puis à Paris, un important matériel pédagogique — livre et diapositives — réalisé avec le concours de la FOL du Vaucluse et de l'unité pédagogique d'architecture de Marseille, et concernant architecture et urbanisme. Cet ensemble vient s'ajouter à un certain nombre d'autres manifestations qui mettent enfin l'accent sur une nécessaire sensibilisation à l'environnement et au cadre de vie encore trop timide dans notre système éducatif.

LES ARCHITECTES, et leurs cousins les urbanistes, n'ont pas toujours bonne presse. On les accuse volontiers d'avoir encombré le paysage de tours et barres anonymes, sinistrement alignées le long de rues sans âme, d'avoir omis de prévoir, au cœur des grands ensembles, ce qui aurait été leur cœur, espaces de verdure, de jeux ou de promenade, équipements socio-culturels..., d'avoir construit des immeubles où le locataire du septième étage peut dire : « A vos souhaits ! » quand celui du rez-de-chaussée éternue, d'avoir imposé la même inhabitable cuisine, pour ne pas dire kitchenette, aux appartements de deux, trois, quatre pièces et plus, voire — plaisanterie classique — d'avoir oublié l'ascenseur.

Ils répondent en général qu'ils n'ont fait que se plier à des règlements aveugles imposés par des bureaucraties irresponsables, qu'après des décennies sans politique cohérente de construction, il a fallu, tout d'un coup, bâtir, bâtir, bâtir... au plus vite, au plus rentable, au plus fonctionnel, et que, pratiquement jamais, aucun dialogue humain n'a pu s'établir entre le constructeur et le futur habitant.

Même dans le cas privilégié de la maison individuelle, le maître d'ouvrage (le client) est le plus souvent incapable de préciser ses besoins et ses désirs au maître d'œuvre. Ce dialogue de sourds et ces erreurs de la construction urbaine sont peut-être aujourd'hui un peu dépassés, mais il n'en reste pas moins que beaucoup reste à faire. Déjà, en 1970, Joseph Belmont, alors architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux et ancien professeur d'architecture, constructeur, urbaniste..., affirmait dans un petit livre provocateur : « *Chacun doit pouvoir devenir architecte.* » Le titre de son livre, *L'architecture, création collective* (Les Editions ouvrières) indiquait très précisément que celle-ci devait échapper à la tyrannie des technocrates et exigeait une intervention personnelle ou collective de tous les individus concernés (1).

Mais encore fallait-il que ceux-ci soient en mesure de prendre utilement la parole et qu'ils ne soient pas écrasés par la compétence et l'autorité des hommes de l'art.

Autrement dit qu'ils aient, eux aussi, les connaissances suffisantes. Et comment, et où, pourraient-ils mieux les acquérir qu'à l'école ? Sans doute celle-ci ne s'était jamais vraiment désintéressée des problèmes de l'architecture, mais elle s'était essentiellement contentée d'en faire un chapitre de l'histoire de l'art et de la réduire à sa dimension « monumentale ». Plus timide, la géographie jetait un regard sur les conditions de vie des divers habitants de notre planète et, en particulier, sur leurs modes d'habitat. Mais ce n'était guère encore qu'une approche descriptive et non pratique et prospective. Était-il donc nécessaire de dégager, dans le dense tissu des programmes scolaires, un créneau particulier pour cette étude de l'art de vivre dans des murs et des agglomérations ? Cela paraît assez irréaliste, tant celui-ci se révèle, à la réflexion, complexe ou, pour parler comme aujourd'hui, interdisciplinaire. Restait pourtant qu'il était urgent de « sensibiliser » l'enfant, et ceci, dès son plus jeune âge, à l'architecture et à l'urbanisme.

Il n'est pas besoin d'insister longuement sur le rôle que jouent,



dans la formation et la maturation de l'enfant, la découverte de son environnement immédiat, sa chambre, quand il en a une, les pièces de l'appartement où il vit au milieu de sa famille, les premiers pas hors de la maison, dans la rue du village ou du quartier, la pratique des transports publics, la fréquentation des immeubles collectifs, écoles, stades, cinémas, hôpitaux, gares... Où qu'il aille et quoi qu'il fasse, les murs le sollicitent, l'architecture l'entoure, et selon qu'elle sera plus ou moins bien conçue, le libèrera ou l'emprisonnera. Avant même qu'il soit en état de comprendre le pourquoi des choses bâties, elles auront été pour lui attirance ou rejet et on le voit aisément quand on les laisse dessiner, même très jeunes, la maison ou la ville de leurs rêves.

Beaucoup de pédagogues ont senti la nécessité d'aider les enfants à mieux appréhender cet environnement qui leur a été imposé par leurs aînés constructeurs, et même à en imaginer et à en créer d'autres, plus à leur mesure ou plus à leurs goûts. Une exposition au Centre Georges-Pompidou, sous le titre « Nouvelles leçons de choses » (2), présente

quelques expériences, françaises et étrangères, de cette sensibilisation à l'espace habité. Ainsi, des enfants de cinq ans, de l'école maternelle des Camaldules, à Yerres, ont construit, dans un coin de leur classe, « leur » maison. A l'atelier d'initiation à l'architecture de Vincennes, des maquettes et des visites leur sont proposées (ainsi qu'aux adultes), et ils sont invités à réaliser concrètement, en modèles réduits, diverses constructions. A Dijon, les élèves de vingt-cinq classes de CM 1, CM 2 et sixième ont créé, sur maquette, un quartier de trois cents logements, avec équipements et rues...

De son côté, la Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente qui, depuis de nombreuses années, a fait porter une partie de ses recherches et développé une vaste campagne sur le thème « Vivre en ville », vient d'éditer un précieux petit ouvrage qui devrait pouvoir grandement aider les enseignants à préparer leurs élèves à un nouvel art d'habiter et de vivre. L'originalité de cet ouvrage, *Découverte de l'architecture et de l'urba-*

nisme (3), est d'abord d'être le fruit de la collaboration de membres de la Fédération des œuvres laïques du Vaucluse et de l'Antenne avignonnaise de l'unité pédagogique d'architecture de Marseille. Rédigé par Michelle Besson, Claude Builles, Michel Dameron et Guy Gauthier, il s'est donné comme sous-titre « Pour une pédagogie de l'espace architectural ».

Il s'ouvre sur « Le regard de l'architecte » où Michel Dameron, architecte DPLG, rappelle brièvement et clairement ce qu'est ce mystérieux et puissant personnage et comment il procède. Pour tout Français qui rêve de sa petite maison aux contrevents verts, il y a là bien des indications indispensables, mais elles ne le sont pas moins, déjà, à de jeunes enfants. La seconde partie, beaucoup plus longue, « Regards sur l'architecture et l'urbanisme », évoque successivement « la maison : un abri et un espace pour vivre », « la maison et le paysage : l'espace rural », « pratique et perception de la ville », « genèse et développement des villes » et « système urbain, système social ». Par descriptions, rappels historiques et géographiques, analyse sociale, on nous conduit



parmi les diapositives de « Découverte de l'architecture et de l'urbanisme », de gauche à droite : « Charme urbain : place des Corps-Saints à Avignon », « Une nature présente dans l'espace minéral des cours d'immeubles » et « Construire l'avenir au cœur ancien des villes »

ainsi du simple au complexe, de l'individuel au collectif, avec beaucoup d'aisance. Pour mieux illustrer cette progression, les auteurs ont réuni, à la fin de chaque chapitre, des extraits significatifs d'ouvrages dus à des urbanistes, des sociologues, des historiens, annoncés dans le cours du texte et qui en constituent un utile complément.

Mais, en la matière, lire ne peut suffire, il faut aussi regarder. L'ouvrage est donc associé à un dossier de quatre-vingt-quatre diapositives, pour la plupart réalisées par l'équipe avignonnaise. Mais on ne regrettera pas cet « excès » de régionalisme, si l'on songe que la vieille Cité des Papes est particulièrement riche en paysages urbains de toute nature. Enfin chaque chapitre est suivi d'un questionnaire intitulé « Orientations pédagogiques », où les maîtres trouveront ample matière et sûrs guides pour faire réfléchir leurs élèves (qu'ils soient du cycle élémentaire ou du premier cycle secondaire).

Malgré une apparence assez didactique, cet ouvrage ne se présente pas comme un « livre du maître » idéal et laisse, à qui voudra l'utiliser, toute liberté désirable, tant par le choix des questions ou

des documents qu'il désirera retenir que par la possibilité d'en ajouter de son cru, en invitant, par exemple, ses élèves à augmenter la collection des photographies d'illustration. Car il est bien évident qu'une pareille entreprise de sensibilisation à l'architecture et à l'urbanisme ne peut se faire seulement par documents préétablis, mais doit intégrer la découverte sur le terrain. La Ligue se propose, d'ailleurs, de rechercher et d'analyser les diverses expériences qui pourraient être menées ici et là, à partir de son ouvrage ou même sans lui, et d'en tirer ultérieurement les leçons pour aller plus loin encore.

Tel, donc, qu'il a été conçu, ce livre peut beaucoup aider les enseignants, qu'ils soient d'histoire, de géographie, de sciences, de lettres, de dessin... à proposer à leurs élèves des éléments de réflexion et à mieux intégrer dans leur pratique éducative les problèmes de l'espace construit. Est-il besoin d'ajouter que ce sera pour eux un nouveau moyen de « démocratiser » leur enseignement, s'il est vrai que la démocratie c'est, en particulier et

peut-être surtout, le sens de la responsabilité, personnelle et collective et la volonté, éclairée, de prendre en mains, à tous niveaux, son propre destin ? Car, s'il est vrai que la maison, le village ou la ville ont d'abord été, et pour bonne part restent, une protection, ils ne peuvent, sans danger, devenir essentiellement des prisons plus ou moins dorées, plus ou moins fonctionnelles, et l'épanouissement de chacun passe aussi par le sentiment d'harmonie que l'on éprouve pour son cadre de vie.

Même si aujourd'hui nous pouvons estimer que, dans ce domaine, nous ne sommes pas toujours très gâtés, peut-être est-il raisonnable d'espérer que les générations futures le seront davantage, à condition toutefois que nos enfants apprennent très tôt à devenir, eux aussi et à leur façon, architectes et urbanistes.

Pierre-Bernard Marquet

(1) Cf. l'éducation du 25 mai 1970.

(2) Jusqu'au 3 décembre (cf. l'éducation, n° 401-402, p. 60).

(3) En vente à la Ligue, l'ouvrage seul (160 pages) : 45 F ; avec le dossier de diapositives : 220 F.

le collège unique

Le premier article
du débat sur
le collège unique
ouvert dans notre
n° 400
du 8 novembre,
intitulé « le collège
unique : chimère
ou progrès ? »,
a suscité d'assez
nombreuses réactions
de la part
de nos lecteurs.
Avant de verser
nous-mêmes
d'autres éléments
au dossier, nous
publions ici trois
de ces réactions.
Elles ne pourront
que vous inciter à
participer également
à ce débat
consacré à l'une des
pièces maîtresses
de la réforme
du système éducatif.

des remèdes à trouver

LE COLLEGE UNIQUE souffre de maladies de jeunesse qui disparaîtront au fil des années, grâce, il faut l'espérer, à la patience et à l'obstination de tous ceux qui y travaillent. Car ce collège, dit « unique » s'est construit petit à petit un peu sous la pression des événements (poussée démographique, exigence de culture, évolution de la psycho-pédagogie, etc.). Il pourrait faire penser à une maison construite sans plan directeur, à laquelle on ajoute une pièce à chaque fois qu'il en est besoin, mais à laquelle manque l'essentiel : le ciment qui la fera tenir et la rendra insensible aux caprices du temps... Or, la maison existe, il reste à lui donner une âme en supprimant ces maladies de jeunesse inévitables mais bien ennuyeuses.

La première de ces maladies est *l'hétérogénéité des personnels*. Soyons logiques ! S'il y a de si nombreuses catégories d'enseignants, c'est bien parce que l'on a pensé que chacune avait sa finalité propre. En conséquence, chaque formation spécifique donne une idée différente de l'éducation. Une anecdote authentique à ce sujet : l'année de la mise en place en sixième de la réforme de l'éducation, au cours du conseil des professeurs du premier trimestre, a eu lieu dans un collège une discussion fort vive entre deux enseignants dont l'un, démoralisé, criait à la chienlit et à l'analphabétisme, et l'autre au contraire se félicitait d'avoir des élèves « comme il n'en avait jamais vus ». Le premier était bi-admissible à l'agrégation, le second ancien instituteur de classes de transition devenu PEGC stagiaire.

Il faudra donc bien du temps à ces collègues pour se rejoindre sur la mission sociale du collège unique, alors que les uns voient en lui une « super-école » et les autres un « sous-lycée ». Car n'oublions pas que si les générations d'élèves passent, les enseignants « durent » trente à quarante ans, et que, recyclage, conférences, circulaires, visites d'inspecteur n'agissent qu'à doses infinitésimales à chaque fois sur les mœurs pédagogiques acquises. Mais l'évolution se fera, et la maladie trouve en elle son remède : les enseignants sont désormais obligés de se côtoyer, donc apprennent à se mieux connaître, et les angles commencent déjà, légèrement, à s'arrondir.

La mise en place de l'autonomie pédagogique favorisera la cicatrisation de cette plaie : le P.A.C.T.E., les thèmes d'étude spécifique à chaque établissement obligeront à des collaborations efficaces entre enseignants de diverses catégories. Ne restera plus, mais c'est une autre histoire, qu'à planifier les concurrences corporatives et les exigences indicielles. Mais l'amertume des professeurs licenciés ou certifiés est souvent bien compréhensible, lorsque ces catégories voient la promotion interne être attribuée généreusement aux non-licenciés, alors qu'ils restent à la portion congrue...

Le second point important est le problème de la *mission spécifique du collège* : car si l'instituteur sait que tous ses élèves (ou presque) continueront au collège, et se sait donc dégagé de toute tentation de faire de l'élitisme ; si le professeur de lycée ou de LEP a une mission immédiate : amener ses élèves au niveau d'un examen, le professeur de collège est pris entre deux feux : mission d'égalisation des chances d'une part, et d'autre part mission de sélection à la fin de la troisième (et parfois à la fin de la cinquième).

Comment concilier ces deux phases pédagogiques contradictoires ? En repoussant le problème au niveau de la fin de la seconde ? En détachant les classes de troisième des collèges pour les intégrer au contraire aux lycées ? La solution n'est pas facile et reste certainement à trouver. Sans doute, les lecteurs de votre revue aideront à l'approche de cette solution...

Un dernier point sur lequel nous désirons insister : il ne faut pas confondre collège unique et collège uniforme. Il est normal, il est souhaitable que chaque « maison » ait son originalité propre. Que l'on n'apprenne pas en même temps la même chose à Dunkerque et à Perpignan. Lorsque vous souhaitez que la différence s'estompe entre collèges voisins, nous pensons que vous allez dans le sens d'une banalisation qui serait préjudiciable à l'épanouissement des élèves, au moment même où l'on souhaite la régionalisation et l'autonomie.

D. Petit

principal de collège
secrétaire national du SNPC.

l'indocilité

C'EST sur quoi rêvait, dans une radioscopie de Jacques Chancel, un interviewé dont j'ai perdu le nom — qu'il me pardonne — mais dont me reste le propos, qui m'avait arrêté. Propos que l'ambitieux débat ouvert dans votre quatre centième numéro me remet en mémoire.

« La tâche est moins simple qu'il n'y paraît », dites-vous. Agréable litote ! Définir la fonction sociale du collège unique et les stratégies et tactiques susceptibles d'en assurer la mise en pratique ne sera pas « simple », à l'évidence. Aussi mon propos se voudra-t-il plus modeste.

Tazieff déclarait (1) l'« école malade de ses maîtres ». C'est vrai sans doute, mais c'est peut-être tout aussi vrai que lesdits maîtres sont malades de l'école. J'entends par là que, si le problème est d'ordre relationnel, il est en même temps d'ordre institutionnel (ordre qui soutient le premier). Ce qui m'inclinerait à parler en termes de capacités institutionnelles et systémiques, plutôt qu'en termes de définition d'objectifs. Autrement dit : la finalité du collège unique est un leurre tant que resteront en place nos réseaux stratifiés de communications.

Manquerait toutefois un préalable à notre commun propos : dresser des diagnostics suppose des moyens de détection fiables et des instruments éprouvés. Disposons-nous, aujourd'hui, de ces moyens et de ces instruments ? Nos appréciations sur le système éducatif ne restent-elles pas — fors au plan de la recherche — purement subjectives ? J'entends bien que la subjectivité n'est pas si détestable (La critique doit être partisane, disait déjà Baudelaire) et qu'assurément comparaison n'est pas raison. Mais le subjectivisme nous guette et il est difficile de concevoir une tentative d'analyse institutionnelle qui ne s'appuierait sur un support rigoureux d'investigation. Et le support manque.

Jusqu'à le construire — ou, peut-être, jusqu'à utiliser les tuteurs existants ; car il est non moins vrai qu'il en existe, et le radicalisme de mon propos ne tient qu'au sous-emploi (ou au refus ?) des instruments d'enquête progressivement élaborés ici et là — jusqu'à construire, donc, cet indispensable support, il n'est pas interdit d'avancer quelques hypothèses.

Réseaux de communications stratifiés, disions-nous. Je renverrai pour référence à l'ouvrage de

Michel Crozier, *La Société bloquée*, vieux de huit ans, mais toujours aussi actuel — et du propos même de son auteur (2) — dans sa permanence hexagonale. Tant il est vrai, de surcroît, que « le groupe est toujours et naturellement conservateur et [que] c'est l'individu qui assume la charge de l'innovation ».

Mais avant que d'envisager ce jeu de résistance/protection au changement, il convient de souligner qu'aujourd'hui, dans notre mode de société évolutive, « le raisonnement sur les objectifs a beaucoup moins de sens que le raisonnement sur les institutions ; l'essentiel n'est pas de fixer des objectifs qui seront bientôt caducs par les progrès que l'on aura entre temps accomplis, mais de créer des institutions capables d'innover constamment » (loc. cit.). Ce que résumait en d'autres termes un élève lors du colloque d'octobre à Nanterre : « La mentalité des enseignants change, mais leur pédagogie reste. »

Tout reposerait alors sur la capacité systémique — ou, ici, l'incapacité — de notre institution scolaire à instaurer la nécessaire flexibilité des relations face à face, toujours prônées et toujours éludées, et plus redoutées dans les faits que souhaitées dans les homélies.

Réflexion qui rejoint mon propos d'ouverture : l'apprentissage de l'indocilité. Non pas indiscipline, qui est mouvement d'humeur et de bonne conscience à la fois (et caractérise trop souvent « le rôle de sous-fifre malchanceux dans lequel tant de nos concitoyens se complaisent » (3), mais apprentissage d'affrontements, source d'ajus-

(1) Interview in *l'éducation* n° 398 du 25 octobre 1979.

(2) in émission TF 1, *Questionnaire* du 12 novembre 1979.

(3) Michel Crozier, *La Société bloquée*.

tements ; de rôles contradictoires ; apprentissage de la négociation.

Apprentissage conjoint de la liberté, et indissociablement de la responsabilité, qui toutes deux effraient dans un monde jusque-là protégé et où la sécurité — jusques et y compris la « sécurité de l'emploi » — reste érigée en mode de vie. Sans alibi, le risque de l'échec devient insupportable et la stabilité s'achète au prix du conformisme. La créativité inquiète quand elle descend dans la rue. Mais le temps n'est plus des communautés enclaves et nos enfants — nos élèves — doivent pouvoir apprendre à faire face à la liberté qui leur est offerte et à ce qu'André de Peretti appelait du beau terme de « *risques et chances de la vie collective* ».

Je ne crois pas que ce soit là philosopher, mais plutôt essayer de prendre en compte, en adulte, les réalités de notre temps. Raisonner en termes de moyens plutôt qu'en termes de fins. Réinventer des transactions.

Faute de quoi, je le crains, l'institution Éducation périra comme ces grands sauriens d'une ère révolue : étouffée sous sa propre inertie.

Jean C. Charbonnier
principal de collège

quelle égalité ?

FAUT-IL aller vers la « constitution progressive d'un corps spécialisé » de professeurs ?

Oui, sans nul doute. Une telle mesure aurait au moins le mérite de mettre fin à la situation présente dans laquelle, pour un même travail, on exige plus de l'enseignant le moins titré tout en le rétribuant plus mal.

Aura-t-on alors supprimé pour autant une des causes du mal ? Assurément non ! En effet, l'unicité du corps professoral est actuellement réalisée dans un grand nombre de collèges, ex-CEG : les pro-

blèmes y sont les mêmes qu'ailleurs.

Une autre mesure me paraîtrait indispensable. Elle consisterait à redéfinir complètement la notion de service du professeur. Mais c'est un autre débat !

Il est indéniable que les élèves de 6^e ont, pour beaucoup, une maîtrise insuffisante de la lecture : c'est un facteur d'échec important. Cette situation n'est cependant pas nouvelle puisque, en 1975-1976, on constatait déjà, en 6^e I et II, que 30 % de la population montrait un niveau de lecture-compréhension plus faible que la normale. Ce pourcentage atteignait 90 % en classe de 6^e à programme allégé dans mon district. « Y'a sûrement quelque chose à faire » en amont et chez nous.

Peut-on « instruire ensemble, sur un programme comportant un tronc commun aussi large que possible, la totalité d'une population scolaire » ?

C'est bien sûr une « vraie question ». Pour ma part, je pense, comme l'écrivaient Langevin et Wallon que « la démocratisation de l'enseignement consiste à mettre chacun à la place que lui assignent ses aptitudes pour le plus grand bien de tous ».

Il est illusoire de vouloir « égaliser les chances de tous devant l'école et par là devant la vie » en offrant à tous nos élèves les mêmes objets d'enseignement dans les mêmes conditions. Dans un collège qui doit être compréhensif, je souhaite que chacun des enfants qui nous sont confiés puisse marcher à son pas et ne reçoive que la charge qu'il est en mesure de porter.

Je fais miennes les paroles de Grandgousier « ... [Gargantua] parviendra à un degré souverain de sagesse s'il est bien instruit. Pour cette raison, je veux le bailler à quelque homme savant pour *l'endoctriner selon ses capacités et n'y veux rien épargner* ».

N'y épargnons rien.

J. Billardon
principal

Les textes publiés dans cette rubrique nous ont été adressés par des lecteurs et n'engagent donc que leurs auteurs et non la revue.

vos opinions

il existait des écoles vertes...

C'EST un lieu commun de parler de la nécessaire qualité du cadre à l'intérieur duquel doit s'inscrire toute action éducative, qu'il s'agisse d'éducation artistique, d'éducation intellectuelle ou d'éducation physique, le fin du fin étant constitué par l'amalgame : « *Mens sana in corpore sano* » comme on dit savamment. Aux initiés d'y inclure l'environnement.

Et on chante l'éducation physique, périodiquement redécouverte sous une forme ou sous une autre : tantôt naturelle, tantôt psycho-cinétique (mais si, mais si !) et pourquoi pas spartiate, les épithètes abondent. L'enfant sera tour à tour lâché dans la nature (s'il en reste), satellisé sur un stade ou hebdomadairement immergé dans une piscine qui s'appelle quelquefois Tournesol, ça ne s'invente pas. Et puis, au bout de tout ça, les compétitions nationales ou internationales à propos desquelles tel ou tel responsable soi-disant sportif affirme, péremptoire, que les éducateurs ont failli quand l'équipe de France de ceci ou de cela a ramassé la pâtée face à celle du Liechtenstein ou du Honduras ! Et chacun d'avoir sa solution passant toujours, c'est bien connu, par l'école élémentaire : la panacée (universelle comme disait ce chanteur toujours à la mode). A la grande satisfaction des marchands de « trainings » et autres gadgets aux couleurs vives sans lesquels un sportif n'a pas l'air d'un sportif.

Au passage, la natation mérite une

mention particulière : selon une personnalité interviewée après une noyade collective, il faudrait rendre l'apprentissage de la natation obligatoire dès l'école élémentaire, ce qui sans doute devrait supprimer les noyades. Voilà qui est franc et massif et d'une réalité dépassant l'affliction !

Evidemment, un commencement de solution existe bien, solution parcelaire mais dont on peut avoir la faiblesse de croire qu'elle eût été plus viable, et revenons-en à l'environnement. Dégradé.

Il existait des écoles « vertes » : celles qu'on s'entête à fermer afin de pouvoir créer des « classes vertes » allant forcément s'installer ailleurs, au nom de la raison claire qu'il faut vivre avec son temps. Comprend qui veut. Ces écoles offraient un air sain où les poumons pouvaient s'ouvrir sans apprentissage laborieux, un cadre calme, non excitant où les facultés neuro-quelque chose n'avaient pas souvent besoin d'être rééduquées, en un mot un milieu favorable à l'épanouissement physique et donc intellectuel. Ne l'ont pas oublié ceux qui veulent de belles usines avec de beaux bureaux et tout et tout. Enfin presque. On voudrait souhaiter pour nos écoles les mêmes pelouses trop bien tondues, les mêmes couloirs feutrés, les mêmes multiples WC à tous les étages, les mêmes éclairages tamisés, le même air conditionné, les mêmes doubles portes ouvrant automatiquement dans le bon sens, les mêmes autobus climatisés auprès desquels nos folkloriques cars de ramassage rassurent ceux qui veulent encore que les enfants (pas forcément les leurs d'ailleurs) soient élevés à la dure.

Le sauvetage de ces écoles, chacun sait encore cela, eût été un frein, et non des moindres, à cet exode rural qui fait se lamenter hypocritement nombre de bonnes âmes. Combien de parents se sont en effet résignés à regagner la ville qu'ils avaient voulu quitter, uniquement parce qu'il n'y avait plus d'école à la campagne et sacrifiant du même coup, à côté d'autres avantages, une économie réelle en loyer et charges de toute nature.

Notre société dite de consommation souffre d'un mal qui doit s'apparenter à l'ulcère d'estomac : elle se consomme elle-même. Ce qui, finalement, laissera la place aux purs

esprits dispensés, par essence, d'éducation physique.

Guy Courbe
instituteur

vos réactions

« l'enfant entre deux cultures »

A la suite de l'enquête de Mme Michaëla Bobasch parue dans votre n° 396 du 11 octobre 1979 sous le titre « L'enfant entre deux cultures », les cinq instituteurs de l'école Voltaire à Wattrelos, cités dans cet article, vous prient, en vertu du droit de réponse, de faire paraître dans les meilleurs délais la mise au point suivante.

Cette mise au point nous semble indispensable dans la mesure où la (petite) partie de l'article qui nous est consacrée est tendancieuse et même inexacte.

Nous relevons en premier lieu la phrase suivante : « Douze semaines sans élèves, cela nous permet de souffler » (c'est nous qui parlions). Si effectivement nous avons parlé de possibilité de « souffler » à l'occasion d'un stage, cette expression, isolée de son contexte comme elle l'est dans l'article, signifie tout simplement que nous sommes allés en stage pour nous reposer. Nous ne pouvons admettre la façon pour le moins fantaisiste dont votre journaliste a rendu compte du long échange de vues qu'elle a eu avec nous.

Durant une bonne partie de l'après-midi, nous lui avons fait part de nos projets, de nos problèmes, de la façon dont nous comptons réinvestir en classe les nombreuses informations apportées par les professeurs de l'E.N. (langue française, éveil artistique, démarches d'enquêtes, etc.), de nos directions de travail pour la rentrée 79 et de bien d'autres choses... Nous avons expliqué ce que nous attendions du stage et nous pensons avoir été suffisamment clairs pour éviter toute erreur involontaire d'interprétation. Pour nous, « souffler » ne signifiait bien évidemment pas nous reposer, mais prendre du recul par rapport aux expériences de travail en équipe

que nous avons déjà tentées bien avant le stage ; mais échanger avec d'autres collègues d'autres écoles des idées, des points de vue ; mais nous connaître mieux entre nous ; mais la possibilité d'élaborer dans le calme un projet de travail afin d'être toujours plus efficaces dans la lutte contre l'échec qui guette beaucoup de nos élèves. Bref, toutes choses qu'il est bien difficile de réaliser quand nous sommes six heures par jour avec nos enfants. De tout cela, pas un mot dans votre article !

Pire, nous relevons plus loin la phrase suivante : « (...) leur réflexion ne débouchera pas — ils le reconnaissent — sur des applications immédiates... » C'est tout simplement... faux ! Nous nous demandons bien ce que Mme Bobasch a pu écrire sur le calepin qu'elle a consciencieusement noirci durant notre conversation ! Au contraire, notre réflexion devait déboucher sur des applications concrètes dès la rentrée 1979. Et c'est ce que nous faisons depuis le 15 septembre. Ce n'est pas Monsieur l'Inspecteur départemental de notre circonscription qui nous contredira, avec qui nous avons eu récemment un long échange de vues sur tous les problèmes posés par la mise en place de notre projet. Ni nos collègues de l'école qui y participent.

Nous avons d'ailleurs rédigé durant le stage un long rapport où figurent en clair les informations reçues durant le stage et leurs applications concrètes. Cette mise au net était nécessaire pour nos collègues qui n'avaient pas participé au stage mais qui étaient directement impliqués dans nos propositions de travail en décloisonnement et en continuité.

Mme Bobasch est habile : en nous faisant « reconnaître » que nous n'avions pas l'intention de procéder à une application effective de notre réflexion, elle confirme que nous n'avons pas fait grand-chose à l'école normale, sinon oublié nos élèves pour pouvoir « souffler ». Tout se tient.

Nous ne prétendons pas détenir la Vérité, loin s'en faut ! Mais nous aurions aimé trouver dans cet article, puisqu'on y parle de nous, l'expression réelle de notre pensée. Ni plus. Ni moins. Sur ce point, nous avons été trompés.

Nous avons été sans doute un peu longs, mais nous tenions à bien clarifier les choses. Dans ce but, une copie

de cette lettre sera envoyée à Monsieur l'Inspecteur d'académie du Nord, à Monsieur l'Inspecteur départemental de notre circonscription, ainsi qu'à Madame la Directrice du CEFISEM de l'école normale d'institutrices de Douai.

**Eric Colpin, Gilbert Gerardeaux,
Bernard Jacquart, Jacques Lestienne,
Didier Meurillon**
instituteurs

« Douze semaines sans élèves » ; cette phrase (que vous avez prononcée) n'était nullement péjorative, et je doute qu'elle ait été ressentie comme telle par les lecteurs. Elle signifie simplement que vous avez conçu votre stage différemment de celui des institutrices d'Ostricourt, et permet de corroborer l'affirmation de la directrice du CEFISEM selon laquelle « le contenu de chaque stage est négocié avec les participants en fonction de leurs attentes et de leurs besoins ».

Que votre travail se situe dans une perspective de coordination, cela apparaît dans l'article où vous expliquez que « le problème est de mener une action concertée avec des méthodes en harmonie, du CP au CM ». La citation n'est donc nullement isolée de son contexte, comme vous le prétendez.

D'autre part, indiquer que la réflexion menée durant le stage « ne débouchera pas sur des applications immédiates » ne signifie pas qu'il s'agit d'une œuvre stérile, mais que les applications seront ultérieures (à la rentrée 1979 par exemple, car il ne faut pas oublier que je vous ai rencontrés au cours du troisième trimestre 1978-1979, l'article n'ayant pu être publié plus tôt car l'éducation interrompt sa parution durant les vacances scolaires). Cette conclusion que vous « n'avez pas fait grand-chose à l'école normale », c'est vous qui la formulez dans votre lettre, et je vous en laisse l'entière responsabilité. Peut-être est-elle après tout l'expression de votre intime conviction... car que penser de cette réaction « scolaire » — pour ne pas dire puérile — d'envoyer copie de votre missive aux différents inspecteurs de l'Education nationale... comme pour vous justifier de ce dont on ne vous accuse pas.

Michaëla Bobasch

« et vous, l'école ? »

L'intelligence, l'expérience, la notoriété amplement méritée, ne doivent pas autoriser M. Tazieff à user du mépris et, à la limite, de la calomnie, comme il le fait dans l'article paru p. 8 du n° 398 de l'éducation. Je dois reconnaître que tous ceux qui, depuis de nombreuses années, essaient par tous les moyens, de dénigrer, aux yeux de l'opinion, l'Ecole, ont trouvé en lui un allié de poids. J'espère que le parti politique auquel adhère M. Tazieff saura apprécier à leur juste valeur les jugements qu'il porte à la Fonction publique.

Certes, la fréquentation des volcans a pu forger le caractère d'un homme au point de lui laisser croire que la « bombe orale » peut avoir le même pouvoir de fascination que la « bombe volcanique », mais je pense que le verdict sans appel qu'il inflige à l'Ecole et à tous ces « minables » que sont les fonctionnaires ne peut être accepté d'un homme qui eut à souffrir de décisions et jugements délicats il y a peu.

Oh ! M. Tazieff, qu'il est aisé de condamner lorsque l'on a pu atteindre les sommets ; qu'il est aisé de condamner lorsqu'en plus de l'intelligence et du travail on a eu la part de chance qui assure la réussite...

Oh ! M. Tazieff, qu'il est aisé de condamner tout ce menu fretin qui essaie de trouver, dans la sécurité de l'emploi, la sécurité de sa vie et surtout celle de ses enfants...

Oh ! M. Tazieff, qu'il est aisé de condamner toutes ces nullités dont la France crèvera peut-être un jour, mais qui a assuré votre survie (les droits d'auteur pour les ouvrages publiés, votre savoir monnayé, les crédits alloués à vos recherches par le CNRS n'émanent-ils pas de la bourse de tous ces médiocres ?).

Avoir une aussi piètre idée de votre entourage, M. Tazieff, aurait dû vous inciter, il y a des lustres, à ne faire de la recherche que pour vous-même...

Avoir une aussi triste idée de ceux qui, avec les difficultés que vous semblez (mais non, votre intelligence ne vous le permettrait pas) que vous voulez ignorer, essaient d'enseigner à nos enfants, devrait avoir provoqué, en vous, une telle ire qu'un engage-

ment politique total devrait occuper votre vie.

Si nos syndicats n'avaient dans leurs rangs que des révolutionnaires de votre trempe, Dieu que la vie serait belle ! Ces syndicats de la Fonction publique qui ont prouvé, au cours de décennies, que « s'écraser devant le pouvoir » étaient bien leur règle, les avez-vous connus ? Si oui, votre honnêteté légendaire devrait vous obliger à reconnaître qu'ils font bien autre chose que de préparer et préserver la « planque » de leurs adhérents.

Alors, M. Tazieff, guidez-nous vers l'aventure ! Révolutionnez ! Réorganisez ! Devenez ministre des P.T.T. et de l'Education et des Universités et de la Recherche. Et que tout cela change !

Mais, au fait, M. Tazieff, si vous devenez ministre, gardez-vous de l'opinion de ceux qui pourraient penser que vous êtes une nullité parmi les nullités, vous risqueriez d'en être tout aussi meurtri que ceux qui viennent de recevoir vos propos comme une gifle, gifle que vous semblez aimer manier mais ne pas trop recevoir.

G. Géron
instituteur

Depuis 1945, je n'appartiens à aucun parti politique.

Mes condamnations, je les porte, publiquement, depuis plus d'un quart de siècle, bien avant d'être, comme vous dites, « arrivé ».

Sécurité, mot-clef et mot-alibi des petites lâchetés d'une société plus préoccupée par son essence l'été et son mazout l'hiver que par la justice sociale ou la justice tout court, par ses petits égoïsmes plutôt que par la misère des autres. La sécurité de vos enfants, ce n'est pas ainsi que vous la leur donnerez. C'est en leur apprenant à ne pas avoir peur de tout, et avant tout de l'ombre de son supérieur hiérarchique.

N'ayant jamais toléré chez moi lorsqu'elles apparaissent ni la vanité, ni la pleutrerie, ni la médiocrité, je ne les tolère pas non plus chez ceux dont la mission, d'importance primordiale, est d'éduquer la jeunesse, de la maternelle aux universités.

Haroun Tazieff

L'éducation

a
retenu
pour vous
cette
semaine

des faits des chiffres

Le monde entier en faits et surtout en chiffres à portée de la main, c'est ce que propose la nouvelle édition 1979 de « Faits & chiffres » du **Nouvel Observateur** qui, en 190 pages, traite de 41 sujets. Un lexique économique, en début de l'ouvrage, permet de naviguer parmi les chiffres et les tableaux nombreux qui donnent avec précision les situations des divers pays. Qu'il s'agisse de l'agriculture, de l'assistance aux pays en voie de développement, du parc automobile mondial, des banques, de la Bourse, du chômage, de la consommation des ménages, de l'énergie, de l'épargne, des grandes entreprises, des grèves, de l'inflation, de l'or, du patrimoine des ménages, des populations, de la presse, de la publicité, des puissances industrielles ou militaires, de la santé ou du tourisme, entre autres, la nouvelle édition permet de mettre ses informations et connaissances générales à jour. Deux nouveaux chapitres apparaissent : le budget et la fraude fiscale. Quant à l'enseignement, c'est par son coût, la population scolaire, la déqualification des diplômés et l'inégalité des chances que cette rubrique se caractérise. Un excellent outil pour comprendre le monde économique d'aujourd'hui. En vente partout (24 F) et à l'adresse du **Nouvel Obser-**

vateur : 9, rue d'Aboukir, 75002 Paris.

un annuaire

Pour s'y retrouver dans l'audiovisuel. C'est ce à quoi vous aidera l'annuaire de l'audiovisuel 1979/1980 (AVCD/SEPP, 71, boulevard Richard-Lenoir, 75011 Paris — 90 F) dont la nouvelle édition recense quelque 960 fournisseurs de matériels, producteurs de programmes et prestataires de services. Le répertoire analytique est divisé en cinq parties : matériels, services, logiciels, conseils-réalisations, distributeurs ; et les produits et services mentionnés sont regroupés dans un index alphabétique, ce qui, en plus du mode de signalisation marginal des rubriques, facilite grandement son utilisation. Complétant cet ouvrage, 134 fiches techniques, permettent même aux non-spécialistes de s'y retrouver dans le maquis audiovisuel.

deux revues

« Le meilleur des mondes » d'Huxley et « 1984 » d'Orwell, vous connaissez, sans aucun doute... Ces deux œuvres qui soulignent magistralement les dangers d'une société « conditionnée » sont évoquées dans le dernier numéro que la revue **Education et Développement** consacre à « L'observation des enfants

et le fichage » (n° 136, octobre 1979 - 11, rue de Clichy, 75009 Paris). Dans ce numéro Liliane Lurçat, maître de recherche du CNRS, et Gérard Chauveau, chercheur au SRESAS, analysent les diverses techniques d'observation, montrant comment elles pénalisent les enfants issus d'un milieu socio-culturel modeste. Il était important de réunir dans un même numéro les principales contributions ayant alimenté, en octobre dernier, les journées consacrées à ce thème. On retiendra qu'à « l'observation-fichage » doit se substituer « l'observation-questionnaire », en adoptant une attitude dans laquelle l'observateur se met lui-même en cause.

Des recherches en pédagogie. Pour quoi faire ? Question à laquelle Hélène Romian, responsable de l'Unité de recherche Français premier cycle à l'INRP, répond directement, alors que toutes les autres contributions qui suivent fournissent des éléments d'approche à différents niveaux, depuis la réflexion théorique jusqu'à l'analyse d'une démarche pédagogique. Cet ensemble constitue la matière du n° 55 de la Revue **Repères**, intitulé « Pour une pédagogie de l'éveil linguistique » (INRP, 1979, 96 p. - abonnement annuel : 50 F). Un numéro prouvant, une fois de plus, l'utilité d'une liaison permanente entre la recherche scientifique et la pratique quotidienne.

on prépare

■ **L'ELECTION** des représentants des personnels aux commissions administratives paritaires compétentes à l'égard des **personnels techniques de laboratoire** titulaires des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (circulaire du 22 octobre 1979 - B.O. n° 39).

■ **LA LISTE** d'aptitude aux fonctions de **directeur ou de directrice d'école normale** (circulaire du 10 octobre 1979 - B.O. n° 39).

■ **L'ATTRIBUTION** des bourses nationales d'études du **second degré** pour l'année scolaire 1980-1981. Les principes généraux sont inchangés. Seuls les plafonds des ressources de la famille pour l'année 1978 sont majorés de 10%. Date limite de dépôt des demandes : **31 janvier 1980** (circulaire du 31 octobre 1979 - B.O. n° 40).

■ **L'ECHANGE**, poste pour poste, de **professeurs de langue vivante** entre la France d'une part, le Royaume-Uni, la République d'Irlande, la province d'Ontario (Canada), la République fédérale d'Allemagne, l'Autriche et l'Espagne d'autre part (circulaire du 23 octobre 1979 - B.O. n° 40).

■ **LES ELECTIONS** du **Comité consultatif des universités — sections médicales** (circulaire du 26 octobre 1979 - B.O. n° 40).

■ **LE TRAVAIL** annuel d'affectation, maintien ou mutation des **instituteurs dans des emplois de réadaptation** (circulaire du 25 octobre 1979 - B.O. n° 40).

■ **LE MOUVEMENT** annuel des **inspecteurs principaux et inspecteurs de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs** pour l'année 1980 (circulaire du 18 octobre 1979 - B.O. n° 40).

on modifie

■ **LES EPREUVES** subies à l'issue du stage professionnel de formation des **inspecteurs départementaux de l'Education nationale** à partir de la session de 1980 (arrêté du 4 octobre - B.O. n° 40).

■ **L'ORGANISATION** de l'administration

centrale du **ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs** (arrêté du 23 juillet 1979 - B.O. n° 40).

■ **LES MODALITES** du concours de recrutement des **intendants universitaires** (arrêté du 22 octobre 1979 - B.O. n° 41).

on reconduit

■ **L'ORGANISATION** de l'épreuve pratique de l'**examen du CAEI** pour la session de 1980 (arrêté du 1^{er} octobre 1979 - B.O. n° 40).

on recrute

■ **DES CONSEILLERS D'ORIENTATION** : deux concours sont ouverts pour l'obtention du **CAFCO** le **26 mars 1980** (arrêté du 10 octobre 1979 - B.O. n° 41).

■ **DES DIRECTEURS d'établissement spécialisés** : une session d'examen est ouverte le **23 juin 1980** (arrêté du 22 octobre 1979 - B.O. n° 41).

■ **DES MONITEURS-EDUCATEURS** : une session d'examen pour l'obtention du **certificat d'aptitude** est ouverte le **2 juin 1980** (arrêté du 1^{er} octobre 1979 - B.O. n° 41).

■ **DES PROFESSEURS certifiés et agrégés**, pour la session de 1980 : instructions pour l'inscription et la constitution des dossiers et **rappel de dispositions nouvelles** récentes (circulaire du 5 novembre 1979 - B.O. n° 41).

■ **DES PROFESSEURS techniques chefs de travaux de lycée technique** : sessions du degré supérieur du **CAPET** ouvertes le **4 mars 1980** pour le concours interne et **21 avril 1980** pour le concours externe (arrêtés des 18 et 20 octobre 1979 - B.O. n° 41).

■ **DES PROFESSEURS de collège d'enseignement technique** par liste d'aptitude au titre de l'année scolaire 1980-1981 (circulaire du 15 octobre 1979 - B.O. n° 41).

■ **DES EDUCATEURS techniques spécialisés** : une session pour l'obtention du **certificat d'aptitude** est ouverte le **3 jan-**

vier 1980 (arrêté du 1^{er} octobre 1979 - B.O. n° 41).

on publie

■ **LE STATUT** de l'**Ecole nationale supérieure de céramique industrielle** (décret du 3 octobre - B.O. n° 41).

■ **UN TEXTE** sur les objectifs et les règles de l'enseignement de la **sécurité routière** au collège, ainsi que les contenus de cet enseignement pour les classes de la sixième à la troisième (circulaire du 11 octobre 1979 - B.O. n° 41).

■ **L'ORGANISATION** et les conditions de fonctionnement des **associations sportives** dans les collèges et les lycées et notamment la définition de la participation des enseignants (arrêté du 16 octobre 1979 - B.O. n° 41).

on rappelle

■ **LES DISPOSITIONS** de la loi du 2 juillet 1979 qui a suspendu le caractère obligatoire de la **primo-vaccination antivariolique** tout en maintenant l'obligation des rappels pour les personnes déjà vaccinées. Le **certificat de vaccination antivariolique** ne sera plus exigé pour l'inscription dans les établissements d'enseignement. Les vaccinations **antidiphthériques, antitétaniques, antipoliomyélitiques et antituberculeuses** demeurent impératives (circulaire du 10 octobre 1979 - B.O. n° 41).

on signale aussi

■ **LES COURS D'ETE** aux **Etats-Unis** pour les professeurs d'anglais ou d'histoire des classes terminales des lycées, en juillet et août 1980 (circulaire du 9 octobre 1979 - B.O. n° 41).

■ **UN PROGRAMME** général de formation continue des maîtres qui enseignent dans les **collèges**. Trois objectifs : élargir la compétence pédagogique, faire mieux connaître les réalités du milieu et de l'économie, perfectionner les connaissances (circulaire du 8 novembre 1979 - B.O. n° 41).

A tous ceux de nos lecteurs désireux de trouver ici la réponse à la question qui les préoccupe, nous rappelons qu'ils doivent nous écrire en nous signalant leur adresse, même si leur anonymat est respecté dans ces colonnes. En outre, qu'ils n'hésitent pas à nous donner le plus de précisions possible quant au cas qu'ils nous exposent, afin d'éviter une réponse qui, faute de certains détails, correspondrait plus à une généralité qu'à leur situation personnelle.

LEP

On a l'impression que les lycées d'enseignement professionnel sont traités en parents pauvres de l'Education. Vous serait-il possible d'indiquer selon quelle méthode ils sont dotés en personnel et en matériel ?

C'est la loi de finances, votée par le Parlement, qui fixe chaque année, de façon limitative, le nombre total des nouveaux emplois qui peuvent être affectés aux établissements d'enseignement et notamment aux lycées d'enseignement professionnel. Les emplois nouveaux sont ensuite répartis entre les différentes académies selon les critères habituels (prévisions d'effectifs, ouverture d'établissements neufs, taux constatés d'encadrement, etc.) et c'est aux recteurs qu'il appartient, en définitive, en vertu des mesures de déconcentration, de les implanter dans les établissements de l'académie en tenant compte de la situation et de la structure de chacun d'eux.

En ce qui concerne l'équipement en matériel, toujours en application des mesures de déconcentration, c'est le recteur qui étudie les demandes de crédits présentées par les établissements de son ressort et qui les satisfait en fonction des dotations

globales mises annuellement à sa disposition, des besoins recensés et des ordres de priorité retenus. Il faut ajouter que les LEP peuvent acquérir du matériel à l'aide des crédits dont ils disposent au titre de leur budget de fonctionnement et, en particulier, des ressources de la taxe d'apprentissage.

écoles en zone rurale

J'ai entendu, à la radio, une information concernant les ouvertures et fermetures d'écoles et de classes en zone rurale. Mais je n'ai pas retenu les chiffres. Pourriez-vous me les indiquer ?

Dans une réponse ministérielle (J.O. débats Assemblée nationale du 25 août 1979), on apprend que les services du ministère de l'Education ont ouvert plus de classes en zone rurale (1 669 ouvertures) qu'ils n'en ont fermé (1 432 fermetures), alors que ces zones sont touchées par un exode important. Ces chiffres s'appliquent à la rentrée 1979.

parents divorcés

Existe-t-il des règles précises concernant les droits des parents divorcés ou séparés pour le contrôle de la scolarité de leurs enfants ?

Les droits des parents divorcés ou séparés sont fixés par des règles juridiques et par l'usage.

Un parent, divorcé ou séparé, conserve le droit de surveiller l'éducation de ses enfants, même s'il n'en a pas la garde, et ce jusqu'à la majorité de ceux-ci.

Il peut obtenir du chef d'établissement des informations sur le déroulement des études de ses enfants. Ces informations peuvent être communiquées soit à l'occasion d'entretiens particuliers ou mieux par l'envoi de

documents écrits : copie des bulletins trimestriels dans les collèges et lycées, notes obtenues dans les écoles élémentaires, etc.

Cependant il faut noter que toutes les décisions relèvent du parent qui a la garde légale de l'enfant ; les contestations peuvent être élevées par l'autre parent seulement devant le tribunal civil, à défaut d'entente directe.

étudiants étrangers

Mon fils a un jeune ami marocain qui voudrait s'inscrire dans une université du Sud de la France. Pourriez-vous me donner des renseignements sur les formalités d'inscription des étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur français ?

En France, un étudiant étranger peut s'inscrire dans l'établissement d'enseignement supérieur de son choix. A noter que la proportion d'étudiants étrangers pouvant être inscrits est variable d'un établissement à l'autre. Les formalités d'inscription sont les mêmes que pour les étudiants français. Toutefois les étudiants étrangers doivent être munis, en plus, d'un visa d'entrée en France pour études, visa délivré dans le pays de résidence par les services consulaires. Cependant les étudiants de certains pays sont dispensés de ce visa. Ce sont les ressortissants de l'Andorre, de Monaco, du Maroc, de l'Algérie, de nombreux pays africains francophones et des Etats membres de la CEE.

A leur arrivée en France, les étudiants étrangers doivent demander une carte de séjour délivrée par les services de la police.

Ils peuvent obtenir des aides sous forme de bourses, soit de leur pays d'origine, soit du gouvernement français (Affaires étrangères notamment) soit de divers organismes (se renseigner au service des Œuvres universitaires et scolaires).

René Guy

à partir des programmes de télévision

A l'heure où l'on prône l'introduction des médias dans l'école, il nous paraît intéressant, dans le cadre d'une activité d'éveil sur la télévision, d'étudier un programme tel qu'il est diffusé par la presse. Quelles sont les informations qu'il donne ? A quoi les différentes émissions proposées correspondent-elles ? Comment sont-elles réparties dans la journée, dans la semaine ? Telles sont les principales questions auxquelles les enfants auront à répondre.

Pour cela, l'instituteur distribue à chaque groupe d'élèves un exemplaire du programme tiré de divers journaux ou revues, ce qui permet, en un premier temps, d'établir une comparaison, d'après la provenance, de la nature des informations données. Ainsi, dans l'un, le résumé du film de la soirée est très détaillé, accompagné d'une photographie, alors que dans l'autre, il se limite à quelques lignes.

En un second temps, l'intérêt est porté sur la division horaire et sur le contenu. L'étude de ce premier point est l'occasion de quelques exercices en mathématiques : travaux de repérage dans le temps, calculs de durée. A partir de là, les élèves peuvent déjà définir quelques-unes

des caractéristiques de la télévision française, concernant :

- la durée des programmes, les heures auxquelles ils débutent et finissent (en fonction notamment du jour de la semaine) ;
- la durée des émissions selon leur nature, ce qui peut faire l'objet d'un classement.

Quant à l'étude de contenu, elle porte à la fois sur la journée et sur la semaine (ou le mois). Mais compte tenu de l'existence de trois chaînes, il est tout d'abord nécessaire d'expliquer leur fonctionnement et les rapports qui existent entre elles, et de comparer les programmes qu'elles offrent. Ainsi, à 20 heures, sur TF 1 et sur Antenne 2, a lieu le journal télévisé, alors que FR 3 propose des jeux.

Chacun des programmes est ensuite étudié en détail. L'intitulé de l'émission ainsi que les informations données font l'objet d'un travail de recherche et d'analyse. Les élèves s'aperçoivent alors que certains titres, comme **Feuilleton : Le palais bleu** ou **Documentaire : L'eau et la ville** nous renseignent quant à la nature de l'émission, contrairement à d'autres tels que **Un, rue Sésame** ou **Les inconnus de 19 h 45**. Ils découvrent

de cette façon le rôle que jouent le commentaire, les indications ou le résumé qui accompagnent chacune d'elles, rôle qui une fois encore varie selon l'émission. Mais pour le déterminer, il est important de savoir ce que recouvrent certains termes employés (journal, documentaire, variétés, débat, etc.) et de connaître la différence qui existe entre un feuilleton, une série, un téléfilm et une dramatique, par exemple. Il faut donc pour cela, avant de recourir aux explications données par le dictionnaire ou l'instituteur, faire appel au vécu des enfants et proposer une lecture attentive des programmes.

Cette lecture permet d'aborder, dans un troisième temps, la répartition des émissions dans la journée et dans la semaine. Les élèves constatent que certaines d'entre elles reviennent plusieurs fois au cours de la même journée ; il s'agit essentiellement

- de la publicité, qui n'est pas mentionnée sur le programme, mais que l'on retrouve après (ou presque) chaque émission (les enfants auront à trouver sa raison d'être) ;
- du journal télévisé qui a lieu à 13 heures, 20 heures et en fin de programme, vers 23 heures ;
- des émissions régionales.

Il apparaît nécessaire d'expliquer cette fréquence, avant de rechercher ensuite les émissions (et le type d'émission) que l'on retrouve chaque jour ou chaque semaine à la même heure.

Enfin, en se référant au contenu, les élèves sont à même de dégager et d'expliquer les grandes lignes de l'organisation d'un programme-type (exemple : émissions pour les jeunes en début de soirée et le mercredi après-midi, retransmission de la messe le dimanche matin, émissions pour les femmes l'après-midi, à l'exception du mercredi et du samedi, etc.).

Pour enrichir cette étude, on peut envisager, si la situation géographique s'y prête, de comparer le programme de la télévision française et celui de la télévision du pays voisin.

Claire Méral

Important Editeur Parisien

recherche pour ses différentes collections

manuscrits inédits de romans, poésies, essais, théâtre.
Les ouvrages retenus feront l'objet
d'un lancement par presse, radio et télévision.

Adressez manuscrit et C.V.
à la Pensée Universelle
4, rue Charlemagne, 75004 Paris
Tél. 887.08.21.



Conditions d'édition fixées
par contrat. Notre contrat habituel
est défini par l'article 49
de la loi du 11 mars 1957
sur la propriété littéraire.

paroles et musiques

Renée Mayoud-Visconti

Les aujourd'hui qui chantent

Le Centurion, 208 p.

La chanson, la musique, la danse étaient autrefois des formes, mi-codifiées, mi-libres, d'expression collective et de vie sociale. L'auteur rapporte ici les riches expériences qu'elle a menées avec de multiples groupes de jeunes. Elle prouve que les voix muettes peuvent à nouveau s'animer, les instruments s'improviser, les chansons naître d'événements qui concernent les enfants d'HLM et de ZUP. Elle montre, en prenant pour exemples certaines de ces chansons, dont l'une des premières fut « Le Blues du béton », que l'initiation sensorielle à la musique demeure liée à une conception de l'éducation, à une lutte pour la qualité de l'existence, et que la démarche reste semblable, que ce soit dans la rue, en « milieu ouvert », ou bien entre les murs d'une classe. La chanson n'a plus rien à voir avec le « vide sonore » de la radio : elle fait éclater les contreforts de l'indifférence et du temps ; elle permet à chacun de ressentir, de s'exprimer par la grâce d'un retour à l'enfance qui n'est jamais un recul mais toujours un épanouissement.

Guéry Burtin et Martine Drangy

Le temps... d'un temps

Editions de la Marelle, 48 p., ill.

Cet ouvrage — quasiment un album — concrétise l'expérience que les auteurs ont tentée avec le « Cabaret pour les enfants » : un mélange de chansons, de poèmes et de théâtre mimé. Il présente aussi quelques partitions simples, des textes et des mises en scène imagées. Guéry Burtin est le raconteur. Martine Drangy la balladine, jouant de la voix et de la guitare. Aujourd'hui ils se produisent au Petit Forum des Halles. Ensuite, ils feront une tournée afin

de présenter ailleurs leur original spectacle, sorte de cabaret poétique destiné aux jeunes de six à douze ans, mais dont le caractère insolite sera sans doute très agréable à beaucoup d'adultes.

A noter que l'album **Le temps... d'un temps** est complété par un disque portant le même titre et qui a obtenu le prix « Loisirs-Jeunes » (Editions Vendémiaire, 100, rue de la Folie-Méricourt, 75011 Paris — Réf. : 33T VDES 032).

Sous la direction de Michel Archimbaud et Marcel Weiss

Le guide du piano

Editions Mazarine, 176 p.

Ce guide souligne les caractéristiques particulières de cet instrument, retrace son évolution, effectue l'histoire de la musique pour piano, depuis Bach jusqu'aux compositeurs contemporains. Ensuite les auteurs se préoccupent de l'enseignement du piano, des débouchés professionnels, et ils terminent leur étude par des enseignements pratiques et techniques.

La première partie, la plus importante, porte sur le fond, qui a déjà fourni matière à de nombreux ouvrages antérieurs et on peut dire que le contenu de celui-ci, pourtant honnête, n'ajoute guère de neuf à ce sujet. Par contre, ce livre se révèle très utile par la suite : il effectue une excellente « leçon de dissection » du piano et fournit toutes les adresses des organismes officiels et établissements privés de musique, des marchands, réparateurs et facteurs, dont les listes figurent, in fine, par départements.

Jack Brymer et Alain Pâris

La clarinette

Hatier, coll. « Yehudi Menuhin », 272 p., ill.

Livre entièrement consacré à un instrument, comme le précédent l'est

au piano. Son plan de mise en œuvre est donc assez voisin, mais son développement beaucoup plus étoffé et approfondi, ce qui réclame, de la part du lecteur, une certaine familiarité avec l'écriture musicale et une bonne connaissance des œuvres auxquelles il est fait référence, si l'on veut tirer tout le profit que cet ouvrage est susceptible de procurer à un mélomane, amateur de cet instrument de première importance parmi les bois de l'orchestre.

L'histoire de la clarinette, son évolution et ses perspectives d'avenir, d'une part, les mécanismes de l'instrument, les principes du jeu et les bases de l'enseignement, de l'autre, sont présentés ici avec des qualités didactiques exceptionnelles, servies par l'expérience personnelle de Jack Brymer. Un répertoire analytique important nous est fourni en annexes, ainsi qu'un choix d'enregistrements effectué par Alain Pâris.

M. Boutet de Monvel

Chansons de France

L'Ecole des loisirs, coll. « Lutin-poche », 48 p., ill.

La mode « rétro » fait son apparition parmi les ouvrages destinés aux jeunes. C'est ainsi que, chez Hachette, des « Jules Verne » à la couverture rouge et à la tranche dorée imitent les originaux de Hetzel, tandis que le Canard Gédéon de Benjamin Rabier revit ses aventures chez Garnier. La technique moderne permet de réaliser ces « fac simile » de telle façon qu'ils ressemblent souvent de très près aux anciens ouvrages originaux aujourd'hui rares et cotés (1).

Tel est le cas pour cet album, paru autrefois dans un format plus grand, qui réunit vingt-quatre chansons populaires désuètes, depuis « Le Roi Dagobert » (version expurgée) jusqu'au célèbre « Monsieur de La Palisse », en passant par « Cadet Rousselle » et « Gentil Coq'licot ».

(1) A ce sujet, consulter l'**Argus officiel de la B.D. : albums, périodiques et illustrés de 1900 à nos jours** (Editions Horus, 14, rue Biot, 75017 Paris).

Airs oubliés que la partition chant et piano permet de retrouver aisément. Les illustrations de Boutet de Monvel, aux traits naïfs, aux teintes pâles, font de cet ouvrage de chansons — « pour les petits Français », précise la couverture de l'ancienne édition — un album susceptible de satisfaire l'œil aussi bien que l'oreille.

Pierre Ferran

...et musiciens

Henri Barraud

Berlioz

Fayard, 506 p., index

La vie de Berlioz, ainsi qu'il le disait lui-même, est un véritable roman au point que, plus que pour tout autre musicien, il est impossible de séparer, pour le comprendre, la

vie et l'œuvre.

Pour comprendre le romantisme, pour mieux écouter les œuvres de Berlioz, l'ouvrage d'Henri Barraud est désormais indispensable. En plus, ce qui est rare dans ce genre difficile, jamais l'auteur ne sombre dans l'apologie et la célébration, toujours il garde ses distances et l'humour nécessaires tout en faisant partager son admiration et sa tendresse pour l'un des plus grands musiciens français. Le livre se lit avec plaisir et profit même si l'on n'est pas un « fou » de Berlioz : le seul danger que l'on court est de le devenir.

Charles Rosen

Le style classique : Haydn, Mozart, Beethoven

Traduit de l'anglais par Marc Vignal
Gallimard, 590 p., index

Qu'est-ce qui fait, pour parler

comme Marx, le charme éternel de l'art classique ? C'est à cette interrogation que répond en fait ce livre de musicologie lorsqu'il tente de caractériser le langage musical des classiques. Ce monumental travail d'analyse conduit sur les partitions (les exemples évoqués sont reproduits dans l'ouvrage) n'épargne aucune œuvre, ni les messes ni les opéras, éclaire d'un jour intéressant la musique classique mais aussi, par différence, les œuvres baroques et romantiques.

Par-delà l'aspect musicologique, cet ouvrage apporte une contribution intéressante aux travaux sur la notion de style, de langage artistique, contribution précise, rigoureuse, presque toujours éloignée de l'exclamation et du bavardage que nous épargnent rarement les discours sur la musique.

François Mariet

pour votre classe

Certains lecteurs m'ont reproché d'avoir presque exclusivement consacré les deux pages documentaires sur la musique et le chant de notre n° 394 du 27 octobre dernier au recensement d'ouvrages trop théoriques, dont l'exploitation en classe n'est pas toujours évidente. Pour répondre à leur demande, voici la présentation de trois ouvrages tournés vers la pratique, tous publiés récemment aux éditions Francis Van de Velde.

■ Le guide pratique du chant choral, de Marcel Corneloup (128 p.)

Vibrant plaidoyer en faveur de cette forme de chant trop rare en France, cet ouvrage offre, en outre, une foule de renseignements et d'indications qui permettront réellement aux enseignants de faire interpréter des chants à plusieurs voix. On y trouve toutes les explications souhaitables sur les voix, la constitution des chœurs et la direction chorale.

Ce guide se termine par une liste de maisons d'éditions musicales françaises, chez lesquelles on peut trouver des partitions chorales.

■ La flûte à bec et l'éducation sensorielle, de Marie-Annick Vidamant Le Gallondec (34 p.)

Voici un livret permettant, en dix étapes, de parvenir à

une meilleure connaissance du langage musical et à un plus sûr contrôle de son instrument et de soi-même.

Figurent en outre dans cette brochure une vingtaine de petits morceaux ou d'extraits d'œuvres connues constituant les éléments d'un répertoire de qualité pour le flûtiste débutant.

■ Tontines, sontines, comptines, de Mauricette Catillon et Gisèle Tessier (64 p.)

Ce recueil de tons, de sons et de comptes est fait pour chanter, danser, exécuter des farandoles : trente-huit textes amusants, poétiques et bien rythmés y figurent.

Dans la seconde partie, on trouvera des propositions d'exploitations pédagogiques : pour les comptines, elles sont conçues à partir d'une structure rythmique rigide ; les tontines sont plus spécialement réservées au travail de la voix ; enfin, les sontines séduisent par la mélodie du texte et le charme de l'interprétation.

Ces ouvrages peuvent être commandés directement aux éditions Francis Van de Velde : 12, rue Jacob, 75006 Paris. Pour toutes précisions, notamment sur les prix, téléphone : 325-93-43.

Pierre Ferran

un documentaire passionnant

Parmi les documentaires réalisés par le CNDP et TF1 et diffusés dans le cadre des « 24 jeudis » à 16 heures, celui programmé le 6 décembre apporte de très intéressants éléments dans la connaissance de la vie des premiers hommes.

Depuis quelques années, on sait que le désert éthiopien de l'Afar est un des berceaux de l'humanité : en 1974, en effet, une expédition internationale y a exhumé les restes d'une jeune femme qui vivait là il y a trois millions d'années ; c'est le plus ancien squelette de femme connu à ce jour. Intitulé **La vallée des premiers hommes**, ce documentaire raconte l'histoire des chercheurs français et américains qui sont venus fouiller, de septembre à décembre 1975, ce site prometteur dans le but de recueillir tous les indices permettant de remonter aussi loin que possible vers les origines de l'homme.

Après avoir découvert et recueilli de très nombreux squelettes d'animaux (ancêtres d'hippopotames, de rhinocéros, de chevaux, de crocodiles ou de singes) au cours d'une recherche où chaque trouvaille est d'un grand intérêt — aussi bien une dent de rongeur qu'un crâne d'éléphant —, le 19 octobre l'équipe de chercheurs fait une découverte sensationnelle : un fragment de mâchoire humaine dans un terrain datant de trois millions et demi d'années. Au bout de cinq semaines de fouilles minutieuses, le bilan se monte à la découverte de toute une famille : six ou sept individus groupés — ce qui constitue une « première ». Autre rareté : une main complète, qui permettra à un paléontologue d'affirmer que l'homme est passé directement de la station quadrupédique à la station debout.

Les indices qui nous relient à notre lointain passé sont si ténus et le besoin de connaître nos origines est si fort qu'il est passionnant de voir comment les chercheurs se servent de la moindre trouvaille pour faire avancer nos connaissances dans le domaine de ce passé. Quand l'expédition prend fin, il reste encore beaucoup à découvrir, mais le beau documentaire réalisé par Denis Chegaray nous aura permis de constater les progrès décisifs accomplis dans la connaissance des premiers hommes au cours de cette expédition.

stages

■ **L'Union française des centres de vacances et de loisirs** organise, durant les vacances de Noël, différents stages sur les académies de Caen, Nantes et Rennes :

- **formation des directeurs de centres de vacances**, du 21 au 31 décembre ;
- **perfectionnement des directeurs de centres de vacances** (valable également pour les candidats renouvelant leur autorisation d'exercer les fonctions de directeur), du 26 au 31 décembre ;
- **formation des animateurs de centres de vacances — préparation au brevet d'Etat d'animateur** pour les personnes âgées de 17 ans révolus, du 25 décembre au 2 janvier ;

• **perfectionnement des animateurs de centres de vacances**, sur les thèmes : audiovisuel, tissage, terre et expression, créativité et matériaux, marionnettes et jeux dramatiques, expression graphique et plastique, rythme et sons, histoires et contacts pour enfants de 4 à 12 ans, danses et folklore de France, activités musicales et constructions d'instruments, du 20 au 25 décembre et du 26 au 31 décembre.

Pour recevoir le programme détaillé de ces différents stages et pour tous renseignements : UFVC — Direction Ouest, 16, rue de la Santé, 35100 Rennes. Tél. : (99) 79-26-56.

■ **La Fédération des centres de vacances familiaux** organise divers stages en Ile-de-France :

• **formation d'animateurs de centres de vacances** en vue d'obtenir le BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), du 16 au 23 décembre, du 26 décembre au 2 janvier et du 7 au 15 janvier ;

• **perfectionnement d'animateurs de centres de vacances** en vue d'obtenir le BAFA, du 18 au 23 décembre, du 26 au 31 décembre et du 19 au 24 janvier ;

• **spécialisation « expression plastique — éveil de la perception — expression florale »**, du 19 au 24 janvier ;

• **formation de directeurs de centres de vacances**, en vue d'obtenir le BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions de directeur), du 5 au 15 janvier.

Pour renseignements et inscriptions : FCVF, 3, rue des Deux-Boules, 75001 Paris. Tél. : 233-05-17.

■ **Quinze cadres de la Guilde euro-**

péenne du raid, spécialistes des sports de pleine nature, **se sont réunis pour lancer l'Ecole de l'aventure**. Ils proposent aux jeunes de 16 à 25 ans un ensemble de stages où la pratique sportive est mise au service de la découverte de la nature, et où les techniques de raid sont la base d'un esprit d'équipe et d'autonomie. Des Vosges au Queyras, de la Corse au Jura, de la Camargue à l'Aquitaine, le raid est l'école de l'aventure, à pied, à cheval, en canoë-kayak, à ski de randonnée ou à ski de fond. Les jeunes peuvent bénéficier des « chèques plein air » attribués par les directions départementales de la Jeunesse et des Sports, pouvant financer jusqu'à 70 % du prix du stage. Pour tous renseignements et pour recevoir le programme détaillé des stages proposés : Guilde européenne du raid, 11, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Tél. : 326-97-52.

formation

■ **Le Centre national de télé-enseignement de Lille** prépare, par correspondance, les concours administratifs :

• **du ministère de l'Education** : sténodactylographe, commis, secrétaire, attaché, conseiller administratif des services universitaires, secrétaire de documentation, documentaliste ;

• **de divers autres ministères** : Travail, Santé, Défense, Intérieur, Affaires étrangères, Jeunesse et Sports, premier concours d'entrée aux IRA.

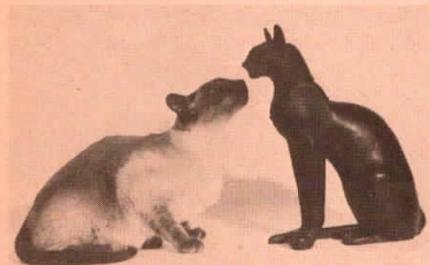
Le Centre offre également des préparations par épreuves à l'intention des candidats à des concours ne figurant pas à son catalogue et à choisir en fonction de la formation initiale.

Pour tous renseignements : CNTE, 34, rue Jean-Bart, 59046 Lille Cedex. Tél. : (20) 52-94-08.

exposition

■ **Le chat : de l'Antiquité égyptienne à nos jours**. Cette exposition, organisée par le Cercle félin de Paris, se tiendra les samedi 8 et dimanche 9 décembre, de 10 heures à 19 heures, dans les salles d'expositions des Entrepôts d'Austerlitz, 24, quai d'Austerlitz à Paris. Plus de trente artistes, professeurs des Beaux-Arts de Paris, élèves d'ateliers ou indépendants, déjà attachés à la réalisation d'une sculpture, d'un dessin ou d'une

gravure de chat, viendront compléter et actualiser le témoignage de la curieuse et très longue destinée de ces petits félins. Plusieurs œuvres anciennes, dont



la Déesse Bast, première apparition historique du chat, seront prêtées par des musées et galeries dont le musée du Louvre et la Monnaie de Paris.

vacances-loisirs

■ **Camp de ski.** Organisé par le Centre Maurice-Herzog, à Montriond-Morzine (Haute-Savoie) du jeudi 20 décembre au mercredi 2 janvier, ce camp est destiné aux jeunes de 14 à 18 ans qui pourront faire du ski de piste, du ski de fond, et aussi de la découverte de milieu. Le voyage se fera en autocar. Le Centre Maurice-Herzog est neutre et ouvert à tous. Tous les responsables, directeurs, moniteurs sont bénévoles. Réunion préparatoire : **samedi 15 décembre à 20 h 15**, salle G. Dael, 100, rue de Lille, à Tourcoing. Les inscriptions sont à adresser à Mme Dubar, 43, rue Montyon, 59200 Tourcoing. Tél. : 26-86-90.

■ **Stages d'artisanat en Dordogne**, du 26 au 31 décembre. De nombreuses activités sont proposées : poterie, tissage, sculpture sur bois, reliure, bijouterie, peinture sur soie. Pour tous renseignements : Mme Perez, institutrice, Saint-Vincent-Jalmoutiers, 24410 Saint-Aulaye. Tél. : (53) 90-81-65.

■ **Pour les jeunes de 6 à 20 ans, de nombreux séjours de ski** sont proposés par la Ligue française de l'enseignement, dans les Vosges, en Savoie, en Haute-Savoie, dans le Massif Central ou dans les Alpes de Haute-Provence. A tous les niveaux, du débutant au skieur confirmé, de nombreuses formules de ski alpin ou de ski de fond sont offertes. Pour tous renseignements et pour rece-

voir la brochure : Service national vacances, 7, boulevard Saint-Denis, 75141 Paris Cedex 03 (tél. : 277-11-40) ou auprès de la Fédération des œuvres laïques de chaque département.

notez aussi

■ **Les prêtres d'honneur aux jeunes** de la Fondation de France. Chaque année, une trentaine de bourses de 15 000 F sont attribuées à des jeunes afin de les aider à poursuivre, sur le plan professionnel, universitaire ou personnel, des travaux ou des études leur permettant de réaliser leur projet. Conditions d'admission : être âgé de 18 à 24 ans si le candidat est étudiant ; de 20 à 30 ans, si le candidat a exercé des activités professionnelles pendant un an au moins ; pouvoir prouver sa valeur par des travaux déjà réalisés et par le témoignage de ceux qui auront soit dispensé leur enseignement au candidat, soit utilisé ses services. Les jeunes étrangers résidant en France devront, outre les deux conditions précédentes, justifier d'une bonne connaissance de la langue française et s'engager à servir le plus rapidement possible au développement culturel, économique, scientifique ou social de leur pays. Dépôt de candidature : **avant le 31 décembre**. Pour tous renseignements : « Prêt d'honneur aux jeunes », Fondation de France, 40, avenue Hoche, 75008 Paris. Tél. : 563-66-66.

■ **Diplômes de l'université de Cambridge.** Les examens organisés par cette université pour l'obtention du First Certificate (premier degré) ou du Proficiency (second degré) ont lieu deux fois par an dans les principales villes de France : **les prochains en décembre 1979**, les suivants en juin 1980. Ces diplômes sanctionnent, à deux niveaux différents, une connaissance de la langue anglaise usuelle et contemporaine et sont des compléments utiles dans de nombreuses professions, permettant à leurs titulaires d'accéder à des emplois bilingues dans différents secteurs. Les épreuves sont ouvertes à **tous les candidats âgés d'au moins 17 ans et dont la langue maternelle n'est pas l'anglais**. Aucun titre n'est requis pour se présenter à ces examens. Pour renseignements complémentaires : CICCEF (Centre d'information sur les chambres de commerce étrangères en France), 147, rue Jules-Guesde, 92309 Levallois. Tél. : 737-50-32.

l'éducation

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs de lecteurs adhérant à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire ; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Guy Debeyre, conseiller d'Etat ; Daniel Douady, de l'Académie de médecine ; Jean Fourastlé, membre de l'Institut ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat ; René Huyghe, de l'Académie française ; Alfred Kastler, prix Nobel ; Raymond Poignant, conseiller d'Etat ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz.

conseillers auprès de la direction : Louis Cros, Pierre Emmanuel, Jacques Rigaud, Bertrand Schwartz ; Dr Guy Vermeil.

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot.

rédacteur en chef adjoint : Jean-Pierre Vélis.

conseiller pédagogique : Louis Porcher.

première secrétaire de rédaction - maquetiste : Suzanne Adellis.

secrétaire de rédaction : Michel Bonnemayre.

Informations : Michéla Bobasch, Nicole Gauthier, René Guy.

documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique — Christian Cousin, Claudine Dannequin, William Grossin, Geneviève Lefort, François Mariet, Jerry Pocztar — Marie Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Bernard Blanc, Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Pierre-Bernard Marquet, Patrick Négroni, Georges Rouveyre.

correspondants : Elisabeth de Blas, André Caudron, Odile Cimetière, Paul Julif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean Savaric, Jean-Jacques Schaeftel, Gérard Sénéca.

dessins : François Castan.

publicité - développement

Odette Garon - François Silvalin.

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Pierre Chevallier, vice-président ; Georges Belbenoit, secrétaire général ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.

membres : Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Irène Dupoux, Anne-Marie Franchi, Emile Gracia, Lucien Géminard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Yvette Servin, Bernard Veck.

Chère lectrice,

Cher lecteur,

Si vous avez entre les mains ce numéro de « L'Education », c'est sans doute parce que vous êtes abonné

- soit à titre personnel,
- soit au titre de l'établissement.

Dans ces deux cas, vous n'avez pas à vous préoccuper du renouvellement de l'abonnement : « L'Education » vous envoie, en temps utile, les imprimés nécessaires.

Mais autour de vous il y a certainement des amis, des collègues qui aimeraient lire régulièrement la revue et il ne vous est pas possible de la prêter à tout le monde !...

En faisant bénéficier quelqu'un du bon ci-dessous, vous lui rendrez service en lui faisant plaisir.

Merci de votre aimable collaboration.

F. Silvain.

Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation...**

FRANCE 100 F

ÉTRANGER 130 F

RÈGLEMENT

Chèque bancaire Mandat carte
Chèque postal Mandat lettre

Date Signature

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire NOM _____

ADRESSE _____

DEPART. _____
RESIDENCE _____

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion

ZIPCODE

76 80

PAYS (si Etranger) _____

Envoi de la facture à NOM _____

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

ADRESSE _____

A envoyer à « l'éducation », 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

quelques pas vers la liberté



« Change » est né à la fin de 1967, de la rencontre de deux écrivains Jean-Pierre Faye et Jacques Roubaud.

Depuis, il est devenu un collectif de personnes, un mouvement de pensées, une collection de livres, une revue, et d'autres choses encore, que nous apprendrons peut-être demain.

Même si, dans « Change », se rencontrent quelques têtes d'affiche, même si le mouvement se réclame de tel ou tel intellectuel mondialement célèbre (notamment le linguiste américain Noam Chomsky), « Change » n'est pas parvenu à devenir le label d'une équipe fermée sur elle-même, unie pour la défense et la promotion d'une certaine idée de la littérature, figée à tout jamais.

« Change » est bien un mouvement d'avant-garde parce qu'il est du côté où la pensée cherche, sans relâche, un peu plus de liberté. « Change », ou « comment se tirer des pièges, des sales lieux qui nous attendent dans notre propre discours ».

● *Quels sont les points de force du travail du collectif « Change » depuis son origine ?*

Il y a tout d'abord la poésie, point d'appui fondamental, mais qu'on laisse volontairement un peu dans l'ombre : on n'affirme pas « Change » comme un groupe de poètes, on ne met pas en scène le poète — ce qui est, à mon avis, la chose à fuir — mais la poésie est pour nous une espèce d'aliment fondamental comme l'est aussi son espèce de corollaire la poétique, mais entendue dans le sens très fort du mot, c'est-à-dire vraiment l'écoute de la langue poétique et de ce qu'elle dit au langage ; donc pas simplement la comparaison des écoles, mais vraiment l'écoute de cette mémoire de la langue qui se prépare pour le futur, mémoire du futur qui s'annonce dans le poème.

L'autre point fort c'est, d'emblée, le pouvoir de narrer, la narration, la fiction, et là il y a une perspective nouvelle qui va naître, au niveau de la pensée, cette perspective que nous avons peu à peu appelée le « transformationnisme » : c'est-à-dire quelque chose qui est attentif dans le langage, dans la pensée, et dans l'histoire, à ces sortes de courants profonds souterrains, comme des nappes cachées qui sont la trame de notre discours et qui apparaissent en surface par toutes sortes de transformations. Par exemple : le langage nazi, ce n'est pas une sorte de surface qu'il faut découper en tableaux ; c'est une géographie profonde qui se bâtit à l'insu de ceux qui parlent, et qui guide leurs pas. Tout à coup les choses se met-

entretien avec Jean-Pierre Faye

tent à résonner sous les pas de l'un des acteurs, et celui-ci se trouve être le plus sot de tous dans ce contexte qui est tout à coup porté par la topographie du pouvoir. Dans cette topographie se rejoignent justement les nappes profondes du langage et aussi certaines articulations de la société, rapports de classes ou jeux économiques.

Voyez : cette exploration de « Change » est tout à fait en rupture avec cette surface structurale que Barthes aimait à faire miroiter, cette espèce de chatoiement. Dans « Change » se rencontrent donc la poésie, la narration, la pensée transformationniste — avec des implications politiques d'ailleurs, une certaine prise sur la politique qui essaye d'échapper aux zigzags de l'intellectuel occidental, lequel oscille un peu au hasard entre les événements et les grandes options du monde presque sans boussole. Si on prend le mouvement surréaliste, le groupe existentialiste ou la période que j'appellerais celle des « textuels », on assiste à des zigzags ahurissants. Je crois que nous avons réussi à échapper à ces espèces de vertiges de l'aiguille de la boussole. Peut-être parce qu'on avait ces sortes de clés cachées dans une pensée du langage.

Si on veut résumer les choses avec des mots très simples, on pourrait dire : quelque chose s'est peut-être emparé de nous qu'on pourrait peut-être appeler « la poésie du change » et « la narration nouvelle » par opposition à cette poésie et à ces romans des choses ou des surfaces qui vont de Ponge à Robbe-Grillet ; au niveau de la pensée

appelons cela « mouvement du change des formes » ou « transformationnisme », selon les moments, le premier des termes désignant la secousse poétique qui s'était emparée de nous, et le second la réflexion qu'on est tenté de rendre conséquente sur cette pensée des transformations.

● *Tout groupe, tout mouvement fabrique son propre lexique, engendre son propre code. Nécessairement il doit y avoir un signal d'alarme qui retentit au moment où le code fonctionne trop bien, non ?*

Je crois que d'une certaine façon nous avons justement cherché à démonter les codes, donc à nous rendre libres par rapport à eux. Je crois que, finalement, l'accent fondamental dans « Change » c'est celui d'une liberté croissante, mais pas au sens de la liberté sartrienne ; c'est ça peut-être qui est difficile à communiquer en peu de mots, mais qui est la clé des choses.

Dans notre siècle, il y a eu une succession de grandes trouvailles — j'insiste là-dessus pour ne pas avoir l'air de dénigrer les groupements qui ont précédé ce dans quoi nous sommes. La première grande trouvaille a été l'inconscient freudien, et les surréalistes, au fond, portaient ce message, en France ; et ils l'ont porté d'une façon qui n'avait pas été réalisée auparavant ; en forçant le langage à recevoir ce message, par l'écriture automatique d'abord puis par d'autres procédés ou d'autres gadgets de la littérature. Puis est arrivé le moment sartrien qui donnait un autre signal d'alarme. Si

vous voulez, il dit : « Attention, nous sommes — par exemple — dans la Résistance sous l'occupation nazie : il faut faire des choix. Ce n'est pas l'inconscient qui va décider si on choisit d'entrer dans la milice ou dans les forces de Résistance, ou tel autre choix : il y a une sorte de choix libre devant lequel on est seul. » Arrive ensuite ce qui a été nommé structuralisme et qui relève d'une première pensée du langage : « Attention, vous ne dites pas n'importe quoi ; on n'est pas libre entièrement de ses choix, car vous faites vos choix dans le langage, et le langage déjà vous encadre, vous enserre, il y a des tableaux qui sont inscrits dans la grammaire et qui vont vous forcer à énoncer votre discours dans telle ou telle case. Vous ne ferez pas votre choix de la même façon selon que vous le ferez en langue allemande ou en langue française. » La preuve c'est que M. Heidegger et M. Sartre se retrouvent amenés à dire des choses bien différentes, alors que l'un avait l'air de traduire l'autre : finalement il dit tout autre chose. Une telle approche du langage était fondamentale mais elle aboutit à se figer tout à coup par l'histoire : ce langage à l'air d'être une anti-histoire qui arrive avec une espèce de tableau de bord prédéterminé qui a justement, d'avance, évacué la liberté.

Ce qui nous a intéressés dans la poésie c'est son pouvoir créateur, ou de créativité, le pouvoir d'engendrer, de façon infinie, des langages, et de faire sauter les tableaux fixes. Tout à coup, ce qui accédait pour nous au premier plan, c'était ce pouvoir que nous avons tous de

libérer la langue des structures déjà fixées et de construire des grammaires. C'était le message fondamental de Noam Chomsky, par exemple. Chomsky était celui qui, tout en étant le disciple de Roman Jakobson, le père du structuralisme, avait déplacé les choses du plan du lexique — qui était encore celui de Saussure — à un plan plus fondamental qui est celui de la syntaxe. Mais la syntaxe, qu'est-ce que c'est ? C'est le pouvoir que nous avons de produire une infinité de discours avec une sorte d'appareil dont nous pouvons changer les règles. C'est comme si on était passé du pont du navire à la salle des machines. Là il

s'agit plus simplement de décrire comment, à la surface de l'eau, le navire avance, fait un sillage de fumée et d'eau. Sur le pont, le capitaine donne des ordres aux mous-ses, mais il y a en dessous une machinerie, un appareillage, et celui qui en pense le montage peut faire avancer ou reculer le navire, peut en démonter les pièces, le reconstruire autrement, peut modifier le pouvoir de marche, et pas simplement le tracé sur la carte.

Avec « Change » je crois qu'on est passé de cette pensée de la trace, de la surface, de l'apparence, à une pensée des puissances d'attente, par la pensée humaine, dans la langue

humaine. Là on entrait de nouveau dans la liberté, mais à un niveau, si on peut dire, moins naïf, parce que c'est vrai que la liberté sartrienne était naïve. Je vais vous donner un exemple très grossi. Sartre analyse l'antisémitisme. Il dit : « Voilà, je vais faire le portrait de l'antisémite. L'antisémite, c'est un bonhomme qui fait des choix, qui, par exemple, choisit de ne pas s'indigner du nombre des Bretons dans la médecine, mais choisit de s'indigner du nombre des Juifs. Il choisit de s'indigner. » Cette description très belle des choix est très utile : c'est le portrait qui permet de reconnaître, pour soi-même, comment on va entrer dans ce piège. Mais comment le piège a-t-il été bâti, et par qui ? Voilà le problème que Sartre n'a même pas l'air, au fond, de soupçonner : d'où vient l'antisémitisme ? Pourquoi, à partir de la fin du XIX^e siècle, se met-on à avoir ce type de choix, qui ne sont pas ceux des Chinois, qui n'étaient pas ceux de Virgile ou d'Homère ? Qui construit le langage antisémite ? D'où ça vient ? Comment cette machine s'est-elle mise en place ? Quelle est la topographie cachée qui est invisible aux yeux du stupide locuteur, du stupide parleur, du stupide bavard qu'est M. Adolf Hitler, jeune homme à Vienne et ensuite écrivant *Mein Kampf* ? D'où cela lui est-il donné ? Qui lui met ça dans l'idée ? Voilà qui est important, parce qu'avant de savoir quel choix on va faire, il faut savoir quels sont les dispositifs, les pièges, les machines dans lesquels on est mis en marche. Poser la question de la liberté en tournant le dos à tout ça, c'est une naïveté aussi grande qu'au début du siècle parler des symptômes de l'hystérie sans avoir écouté ce que Freud essaie de dire sur la machine inconsciente qui est en train de produire une hystérie.

L'exploration de « Change » est une autre exploration, un peu comme celle de Freud, qui s'enfonce dans d'autres sous-sols, des sous-sols qui sont très voisins d'ailleurs, parce que le désir, la pulsion, tout

quelques repères

ouvrages publiés dans la collection « Change »

de Philippe Boyer : **L'édarté (e)**

Entailles entrailles

de Noam Chomsky : **Bains de sang**

de Geneviève Clancy : **Fête couchée**

de Danielle Collobert : **Dire I-II**

Il donc

de Jean-Pierre Faye : **Iskra** suivi de **Cirques**

Inferno, versions

Verres

de Jean-Claude Montel : **Melancolia**

d'Agnès Rouzier : **Non, rien**

d'André Valter : **Irrémédiable L'**

de Michèle Lalonde : **Défense et illustration de la langue québécoise**

ouvrages publiés dans la série « Hypothèses »

de Noam Chomsky, Morris Halle, Roman Jakobson, avec Jean-Pierre Faye, Jacques Roubaud, Mitsou Ronat : **Hypothèses sur la linguistique**

et la poétique

de Jean Paris : **Lisible/Visible**, essais de critique générative

de H.J. Syberberg : **Hitler, un film d'Allemagne**

... et les trente-huit numéros de la revue « Change »

dont le dernier paru (octobre 1979), « La machine à conter », contient notamment le texte d'une rencontre entre Noam Chomsky et Régis Debray.

Tous ces ouvrages sont publiés par les éditions Seghers/Laffont.

ce que Freud a mis en lumière, ce sont des appareils qui se branchent tout de suite sur le langage et, donc, il y a là une double machinerie qu'il faut essayer de penser l'une par l'autre, travail qui ne fait que commencer à peine, qui s'ébauche chez Lacan mais avec peut-être un certain retard entre les deux machines, car Lacan utilise une analyse du langage qui est encore tributaire de la période structuraliste alors que ce dont il a l'intuition présuppose la connaissance de ces machines transformationnelles et génératives sur lesquelles nous avons essayé de mettre la main et les yeux.

● *Au fait, « Change » est un mouvement d'avant-garde ? Qu'en pensez-vous ?*

La pause de l'avant-garde est un des pièges de mode auquel il est préférable d'échapper le plus possible. Et c'est pourquoi nous n'avons pas une grande affection pour ce terme qui a finalement quelque chose de militaire et de beaucoup plus hiérarchique qu'il ne semble : s'il y a une avant-garde c'est qu'il y a aussi le gros des troupes et puis ceux qui ferment la marche, donc toute une autorité. Je pense que nous préférerions prendre le pas des avant-coureurs, des coureurs de bois, ceux qui, dans la forêt canadienne du XVIII^e siècle, avançaient vers les montagnes : ils étaient en avance sur la carte et, même s'ils cherchaient des fourrures ou des castors, ou s'ils couraient les Indiennes, en fait ils étaient en train de tracer la carte pour ceux qui viendraient ensuite derrière eux rassembler les données. Je crois qu'on n'avance pas toujours avec la carte à la main, mais que le fait même d'avoir des gestes prépare la carte. Et le langage n'est qu'un des gestes humains ; ce n'est pas une abstraction. C'est quelque chose d'aussi sensible que le fait d'ouvrir les doigts.

**Propos recueillis par
Jean-Pierre Vélis**

THEATRE

un spectacle brillant et convaincant

En r'venant de l'expo
de Jean-Claude Grumberg
par le Théâtre du Campagnol
jusqu'au 16 décembre : Maison
de la culture, Nanterre
en janvier : à Créteil
en février : à Nice, Alès, Arles, Antony

On connaissait la pièce. Elle avait été remarquablement mise en scène par Jean-Pierre Vincent en 1975 à l'Odéon. Elle est publiée (1). Chacun la découvre à nouveau. C'est qu'entre temps, elle a fait l'objet d'un traitement différent. On la reçoit d'abord debout, dans un désordre animé, analogue à celui d'une visite d'exposition,

tive qui mènera, quatorze ans plus tard, à la guerre, dans l'enthousiasme, jusqu'à ses adversaires les plus résolus. Le public est à présent installé sur des gradins qui entourent sur trois côtés un vaste espace où deux lieux se déterminent en cours de jeu : le caf'conc' où les chansons bellicistes vont succéder aux pitreries et aux romances ; une arrière-salle de café qui sert aux réunions où s'affrontent anarcho-syndicalistes et socialistes.

L'évolution d'un jeune comique-troupier, qui prend peu à peu conscience de la veulerie du milieu dans lequel il a été élevé, assure la continuité du récit. Mais loin d'apparaître comme protagoniste, il circule au sein des deux groupes. C'est que le travail accompli sur l'œuvre par Jean-Claude Penchenat et l'équipe du Campagnol a lesté tous les personnages du vécu des comédiens eux-mêmes, de leurs souvenirs, familiaux ou autres, de leur relation à ce passé qu'ils font revivre. Aucun rôle n'est plus vraiment secondaire dès lors qu'il participe — ne fût-ce que de quelques



de stand en stand. Et quelle exposition ! Celle de 1900, le triomphe de l'électricité, l'aube d'un siècle... Mais la pièce va montrer, à travers le heurt des classes et des opinions, le développement de la psychose collec-

répliques — à l'étonnante débâcle des esprits qui a conduit à l'horreur des tranchées. L'auteur, qui a assisté à cette régénération de son œuvre, y a pris sa part d'écrivain : modifications du texte ou redistribution de longues répliques entre plusieurs acteurs, exploitation d'un nouvel incident imaginé, adjonction d'un rôle de

(1) Chez Stock, dans la collection « Théâtre ouvert ».

femme (Valentine : Liliane Delval) qui rend plus chaleureuses les scènes qui risquaient de n'être que duels d'idées.

Finalement, il sort de tout cela un spectacle brillant, enlevé sur un rythme sans faiblesses, fortement convaincant, qui suscite en nous une réflexion sans complaisance sur l'histoire et nous renvoie à notre présent.

Nous voilà bien loin de l'imagerie grandiose et débile de Robert Hossein à laquelle, moutonniers, Paris et sa banlieue vont hélas ! courir.

un texte éclaté et authentique

Ils allaient obscurs
sous la nuit solitaire

d'après *En attendant Godot*
Théâtre national de Strasbourg
jusqu'au 20 décembre

Ne cherchons pas la pièce de Beckett dans ce spectacle. L'angoisse quasi planétaire de deux clochards au bord d'une route désolée et leurs querelles pitoyables et risibles se sont muées en une attente vide au cœur d'une ville froide.

Le décorateur (Nicky Riety) a fait construire en dur, dans un entrepôt de Strasbourg, une place urbaine que délimitent un bar, un immeuble, des vitrines de magasins et une longue file de caddies de supermarché imbriqués les uns dans les autres. C'est le lieu de quotidienneté neutre dans lequel, aujourd'hui, les citadins perdent peu à peu le goût de vivre. Il est, ce soir, tout entier habité par une brume tenace — artificielle certes, mais d'autant plus prégnante qu'elle enveloppe aussi les gradins sur lesquels sont installés les spectateurs. A l'angle de la place où s'amorce une rue, deux êtres jeunes, un homme, une femme (Evelyne Didi, corps serré dans un blouson de cuir, très *Quai des brumes*) sont là, immobiles, longuement silencieux, tandis que nous parvient, échappée d'un juke-box, une mouture musicale made in USA. On les entendra bientôt proférer les mots fameux : « Allons-nous en... On ne peut pas... On attend Godot ». Mais ils ne sont plus un leit-motiv et, de la nuit opaque, surgissent, outre Pozzo et Lucky, des silhouettes elles-mêmes



sombres, inquiétantes, figures à la fois des indifférences, des impuissances ou des violences de toute sorte qui naissent et éclatent dans nos villes.

A chacune de ces silhouettes, qui ont à la fois l'insistance des fantasmes et le corps du réel, le texte de *En attendant Godot*, désarticulé, redistribué, donne son authenticité. Ce qui restait du personnage de théâtre dans Vladimir, Estragon ou Pozzo se trouve éclaté, quasi pulvérisé entre ces formes humaines qui traversent la place, la nuit et le temps. Mais la parole de Beckett « donne le ton », comme l'écrit Bernard Pautrat, à ce tableau de notre malaise. André Engel, dont les deux précédentes réalisations (1) tendaient à mettre radicalement en cause le statut du spectateur, réussit, cette fois (volens nolens ?) à mettre à vif en nous, en même temps qu'il la projette devant nous, la zone obscure où peut-être nous sombrons avec une civilisation qui se défait.

à lire

Si le lecteur français pouvait jusqu'ici avoir connaissance des Remarques de Hölderlin sur *Antigone*, il ne pouvait encore lire la traduction de Sophocle à propos de laquelle ces remarques avaient été rédigées. Une édition bilingue le lui permet aujourd'hui : *L'Antigone de Sophocle*, de Hölderlin (éditions Christian Bourgois, coll. « Première livraison »,

228 p.).

On sait l'importance des traductions de Sophocle, entreprises par Hölderlin dès son premier séjour à Hombourg — parallèlement à la composition difficile de *Empédocle* — puisque, les ayant, elles, maîtrisées, il exprime par cette réécriture sa recherche de l'essence du tragique, usant de la pluralité sémantique des mots grecs pour retourner en une vision âpre de la condition humaine la version humaniste traditionnelle. Et si Antigone ici peut s'approprier les lois non écrites, c'est que nul ne connaît leur origine. D'ailleurs, nommant Zeus « le Père du Temps », Hölderlin laisse bien entendre qu'Antigone se détruit et s'accomplit à la fois, figure de l'idée qu'il se faisait de la relation entre l'humain et le divin dans le tragique.

La stricte traduction française, accompagnée de notes qui marquent de façon pertinente l'écart souvent voulu entre le texte grec et sa transcription en allemand, est due à Philippe Lacoue-Labarthe, qui complète le volume par une étude subtile qui tend à faire percevoir le prolongement philosophique de la démarche de Hölderlin. Cette traduction a aussi le caractère spécifique d'avoir été écrite pour le théâtre, et les deux séries de représentations qui en ont été données par le Théâtre national de Strasbourg en ont démontré l'efficacité. Cette réalisation, à laquelle a contribué Michel Deutsch, faisait — ce que les promoteurs considéraient comme important et même urgent — « entendre Hölderlin, en France, aujourd'hui, sur une scène ». Plus exactement, en un lieu extra-théâtral dont le spectacle restructurait en

(1) Voir *l'éducation* n° 321 du 2 juin 1977 et n° 383 du 29 mars 1979.



quelque sorte la rudesse en un espace, à la fois circonscrit et cependant sans limite, où un verbe doublement tragique trouvait son juste point d'équilibre.

R. L.

CINEMA

belles images sur sombre histoire

Si l'on pense souvent, en voyant le dernier film de Roman Polanski, à *Barry Lyndon* et aux *Sœurs Brontë*, c'est parce que *Tess* possède la variété et la splendeur des images du premier et qu'il excelle, comme le second, à montrer le lien vital, charnel, qui unit les personnages au cadre où ils vivent. Mais sur ce dernier point Polanski ne fait que suivre son modèle, Thomas Hardy, dont il a adapté le fameux *Tess d'Urberville*. Ce roman a surtout dû son succès au sentiment profond de la nature — spécialement de la campagne du Dorsetshire — qui transparaît dans toutes ses pages, et à l'espèce de fatalité qui accable son héroïne, victime à la fois de son hérédité, des pulsions de son instinct et du moralisme étrié et parfois féroce de son pays et de son temps. Cette analyse lucide, courageuse pour son époque (le roman est de 1891), n'a certes pas perdu toute actualité. Mais elle s'exprime à travers une intrigue souvent invraisemblable.

Tess est la fille de pauvres paysans qu'un érudit local persuade qu'ils descendent de la vieille famille des d'Urberville (ce qui est peut-être vrai). Son père l'envoie se présenter aux actuels tenants du titre — en fait, des parvenus qui ont racheté ce titre tombé en déshérence. Le fils de la maison la séduit, lui fait un enfant ; elle s'enfuit, se réfugie dans sa famille ; son enfant meurt et on lui refuse la sépulture chrétienne ; tout le monde la montre du doigt, elle s'enfuit à nouveau. Dans une laiterie moderne où elle a trouvé du travail, elle rencontre le fils d'un pasteur qui fait un stage d'études agricoles. Cette fois, c'est l'amour vrai, sincère : ils se marient — mais, lorsque le soir de ses noces, Tess révèle honnêtement son passé à son mari, les préjugés l'emportent : le jeune époux la quitte et va chercher au Brésil, l'oubli, ou la force de pardonner. Tess retombe dans la misère, etc. Je vous fais grâce de la suite, ou vous laissez la surprise de la découvrir ; ce qui est certain, c'est que ces malheurs, dont aucun, pris isolément, n'est psychologiquement, historiquement, ou socialement improbable, s'accumulent de façon excessive. A cet excès aurait dû correspondre, peut-être, un style beaucoup moins discret que celui du film qui s'interdit toute surcharge, toute emphase, toute image frappante de violence ou de crudité. Sans doute Polanski a-t-il voulu, par cette sobriété même, corriger ce que son histoire avait de mélodramatique : mais le contraste entre le style et le contenu ne fait, je crois, que souligner le choix délibéré de Roman Polanski de n'avoir retenu que le

côté *Deux orphelines* du roman et du film qui l'illustre avec une scrupuleuse fidélité historique.

Du moins l'illustration est-elle magnifique. Dès le premier tableau, celui du bal villageois en plein champs, où se rend un cortège de jeunes filles en robes blanches conduites par une fanfare rustique, on est saisi par la maîtrise des couleurs, par le rythme, par le choix de cette lumière de fin d'après-midi que les cinéastes contemporains semblent avoir redécouverte chez Corot (et chez Baudelaire). Et par la suite, que de séquences visuellement admirables : la chasse à courre, la traversée du gué, la récolte des betteraves, l'arrivée de la famille errante dans la cathédrale où Tess retrouve ses ancêtres, gisants sculptés dans la pierre, la fuite de Tess et de son mari retrouvé, pourchassés par la police, et qui se réfugient dans un château désert, l'arrestation finale dans les ruines de Stonehenge... Tout cela est merveilleux, comme l'est l'interprétation de Tess par Nastassia Kinski, la discrétion, qui peut sembler excessive, si on songe à l'ensemble de la mise en scène, n'est plus ici que pudeur et noblesse et donne au personnage un pathétique bouleversant.

On le voit : en dehors de ses séductions immédiates, *Tess* me paraît offrir matière à d'intéressantes réflexions sur le thème suivant : dans quelle mesure la beauté formelle (style ou spectacle) d'une œuvre est-elle aide ou entrave à l'émotion que suscite le récit ? Le débat sur la « froideur décorative » de Tess s'éclairerait peut-être si l'on songeait que ce fameux art de la litote, où Gide voyait l'essentiel de l'art classique, qui était certainement à sa place dans une tragédie de Racine, ne l'est pas forcément aujourd'hui dans un film...

Et pourtant un détail de *Tess* est à la fois modèle de discrétion et d'émotion ; il se situe, à vrai dire, au générique, où l'on voit s'inscrire, très modestement, dans un coin de l'écran, ces deux mots : *A Sharon*. Polanski a dédié cette histoire d'amour tragique et d'accablement d'une innocente, à la mémoire de sa femme, assassinée dans les conditions horribles que l'on sait. Et ce n'est pas le détail le moins poignant du film.

E. F.

corps médical

Un enfant qui exerce le métier d'écolier est d'abord un corps. Cette évidence n'a été que très récemment prise au sérieux.

Le privilège quasi monarchique de l'intellectualité a conduit à oublier, pendant longtemps, toute dimension affective et tout élément proprement corporel.

Ces deux aspects ont désormais fait leur entrée dans le champ scolaire, le premier bien avant le second.

Mais aujourd'hui c'est ce dernier qui paraît être, potentiellement, le plus riche de conséquences éducatives.

Il importe donc qu'enseignants et parents prennent conscience de ce nouveau secteur de la réflexion pédagogique.

EN 1793 DEJA, Cambacérés et Lakanal avaient eu l'idée d'un contrôle médical des écoliers, mais le projet était resté un projet. En 1977 est créé à l'INRP (Institut national de recherche pédagogique), donc sous la tutelle du ministère de l'Education, un département de recherche bio-médicale, dirigé par le Dr Pierre Plat. Entre ces deux dates, c'est un long chemin, parcouru lentement, avec une accélération considérable depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Entrons-nous, ici aussi, dans le processus terrifiant d'une médicalisation croissante dénoncée naguère par Illich sous des formes contestables, mais dont on voit bien qu'en effet, elle pose des problèmes économiques, sociaux et politiques redoutables ? Quelle est l'articulation entre soins adéquats, sous-équipement thérapeutique, et surmédicalisation ? Va-t-on, une fois de plus, nous voler notre enfance ?

Dans le domaine éducatif, il semble bien que le danger ait été paré à temps, précisément sous l'influence des critiques émises lors de la décennie qui se termine. On cherche à ne pas négliger la dimension biologique de l'enseignement, mais on ne vise nullement à transformer l'école en machine thérapeutique. Pour beaucoup d'entre nous, le rapport Debré-Douady, de 1962, marque un véritable coup d'envoi réflexif : il porte, on s'en souvient, sur la fatigue de l'écolier, et il est remarquable. Plus remarquable encore a été le talent avec lequel on l'a enfoui dans les tiroirs profonds (faits, disait Boris Vian, pour que les bureaucrates puissent y reposer leurs pieds). Bien entendu, la fatigue reste à l'ordre du jour, mais beaucoup d'autres facteurs doivent aussi être pris en compte : le législateur semble y être décidé ; faisons

en sorte, cette fois, que cette intention ne se perde pas dans les sables.

Deux indices frappants de cette volonté : la circulaire ministérielle 79-266 du 28 août 1979, dont l'objet est « la recherche médicale en milieu scolaire », et la création du département spécialisé de l'INRP. C'est dans cette double voie que nous allons nous engager, considérant que, sur des problèmes aussi importants, un pédagogue moyen et non spécialiste a pleinement droit à la parole, dans la mesure même où c'est de notre vie quotidienne à tous qu'il s'agit, petits et grands, jeunes et moins jeunes, écoliers anciens ou futurs, doués et non doués ou surdoués.

Le ministère de l'Education s'affirme disposé à autoriser les « recherches de caractère bio-médical impliquant des investigations en milieu scolaire », mais d'une part il entend être sollicité à chaque fois par les demandeurs et, d'autre part, ne pas faciliter n'importe quoi. Il convient de privilégier les travaux portant sur des domaines en relations directes avec l'enseignement lui-même : « mettre en lumière les données biologiques, physiologiques, et bio-médicales liées au développement de l'enfant et susceptibles d'avoir des incidences d'ordre pédagogique constitue la mission principale de la recherche médicale en milieu scolaire ». Enfin, chaque recherche entreprise doit donner lieu à information auprès du département compétent de l'INRP qui, de ce fait, se voit imparti un « rôle de coordination générale et de centralisation des données ». C'est donc ce département qui, institutionnellement, donne son sens à l'ensemble de l'opération,

et c'est son existence qui constitue l'événement essentiel.

Sa première caractéristique est sa décentralisation : il se situe en effet à Chamalières (36, avenue Jean-Jaurès, 63400), et cette localisation, qu'on le veuille ou non, apparaît comme hautement symbolique, même si ce n'est pas avec des symboles que quiconque peut mener à bien une recherche. Le directeur de cette unité décentralisée est connu pour son dynamisme. La décision, que manifestement (dans ses textes) il assume avec fermeté, de travailler en étroite liaison avec le ministère de l'Éducation, et donc d'être l'un des instruments d'une politique éducative nationale, est de nature à donner à l'activité de ce département une dimension de recherche opérationnelle qui, jusqu'à maintenant, était, en ce domaine, totalement absente.

Quelles sont les options directrices de cette vaste entreprise qu'à priori, me semble-t-il, il convient d'apprécier avec sympathie ? Pierre Plat en indique les grandes lignes à plusieurs reprises, par exemple lors d'une communication au colloque « Thérapeutique de l'enfant et scolarité » en mars 1979, explicitement consacrée au rôle de la recherche bio-médicale à l'INRP. La première consiste en une volonté de meilleure coordination des efforts trop dispersés (notamment entre le ministère de l'Éducation et celui de la Santé), et il n'est pas douteux en effet que cette opacité des cloisons a joué un rôle néfaste au cours des trente dernières années. Il s'agit, en outre, d'instaurer une collaboration tripartite « Éducation, Santé, Université » qui, c'est vrai, est indispensable. Sans doute est-ce en particulier pour cela que le Dr Plat se rend systématiquement auprès des recteurs-chanceliers.

Il faut donc que les divers milieux concernés coopèrent, s'efforcent de « conjuguer leurs efforts, pour une découverte exhaustive de l'enfant scolarisé, considéré dans sa globalité en toute circonstance ». Cesser de découper l'enfant en tranches, de postuler sans le dire que l'intellectuel et le corporel sont pleinement indépendants l'un de l'autre, cela paraît aller de soi. Force est de reconnaître qu'auparavant une telle évidence était, dans le fait, sans écho. Si ce département de recherche bio-médicale parvient à débloquent la situation, nous lui lèverons volontiers notre chapeau et, en attendant, lui apporterons notre soutien actif.

Le but consiste à « harmoniser scientifiquement l'activité de l'élève et le développement physiologique de l'enfant ». Bon. Comment ne pas être d'accord ? Un souci, une crainte, se font jour cependant : n'exagérons surtout pas la mécanisation enfantine, ne multiplions pas les enfermements scientifiques, les programmations diverses qui, même individuellement positifs, créent par leur systématisme le risque d'une « haute surveillance » médico-scolaire. Soyons clair : il n'est pas question d'être, sur ce point, en désaccord avec Pierre Plat. Il s'agit simplement d'allumer un clignotant, celui qui sépare la technocratie de la démocratie, et nous n'ignorons nullement que cette prudence est aujourd'hui de plus en plus répandue.

Chemin faisant, l'auteur soulève quelques problèmes majeurs, qu'on se réjouit de voir aussi nettement exposés dans un organisme éducatif officiel : par exemple, « celui de l'influence de la thérapeutique médicamenteuse sur le comportement scolaire des élèves ». Il souhaite en particulier que soient élaborés des programmes de recherche « concernant

la pharmacologie même des substances médicamenteuses destinées aux enfants d'âge scolaire, en rapport avec leur état vigile normal au cours de leurs études ». Compte tenu de ce qu'est la pharmacopée contemporaine d'une part et, d'autre part, la consommation sociale de médicaments, il y a là, de toute évidence, un véritable continent à explorer.

C'est pourquoi les trois axes fondamentaux définis par le Dr Plat comme colonne vertébrale des travaux à entreprendre, nous paraissent convaincants ; la psychologie qui vise à « analyser les interactions biologiques, psychologiques, sociologiques, au cours de l'étude du développement physiologique de l'enfant dans sa globalité, afin d'en tenir compte sur le plan éducatif » ; la psychopathologie, cherchant à « détecter ou suivre l'influence possible de certains états pathologiques [...] et à apprécier aussi l'incidence du traitement de certaines affections sur le développement et le comportement scolaire des élèves » ; l'ergonomie scolaire, qui veut étudier « les conditions optimales de perception et d'acquisition des connaissances en fonction du « poste de travail » de l'élève, de ses facultés individuelles selon son degré de maturation [...] et enfin en fonction de l'environnement au sens large ».

Ce troisième axe mérite qu'on s'y arrête : il occupe en effet, dans le système d'enseignement, une position tout à fait centrale et synthétique et, par certaines de ses conséquences possibles, il peut rejoindre des travaux sociologiques célèbres comme ceux de Jean-Claude Chamboredon sur le métier d'enfant. Selon Pierre Plat, cinq points essentiels sont ici

à considérer : l'organisation scientifique du travail (étude des programmes, des contenus, des temps de pause et d'activité) ; la connaissance anthropométrique et de type « physiobiologique » de l'individu en croissance ; la psycho-physiologie spécifique (perception, capacité d'attention, etc.) ; la physiologie du poste de travail (étude du meilleur siège, de la hauteur, de l'inclinaison du pupitre ; des caractéristiques des outils pédagogiques ; l'hygiène et l'aménagement du cadre de vie (les locaux, le bruit, l'atmosphère, la température, les problèmes nutritionnels).

Le plus frappant sans doute, et ce qui est susceptible d'avoir l'écho le plus profond chez les pédagogues, c'est l'ampleur du champ qu'ouvre la recherche bio-médicale. Les suggestions faites, à cet égard, par Pierre Plat, en disent plus long qu'un long discours. Ainsi, au cours d'une conférence prononcée dans le cadre des entretiens de Bichat, en octobre 1978 (publiée dans *La médecine infantile*, 86^e année, n° 2, février 1979, Maloine éditeur), donne-t-il quelques exemples particulièrement éclairants.

- la chronobiologie et les rythmes scolaires : chacun d'entre nous connaît le développement récent, et remarquablement prometteur, de la chronobiologie. Dans le cas présent, il s'agit d'une part, du « *rythme génétique de vie de l'enfant* », des rythmes physiologiques, mais aussi, d'autre part, des « *rythmes imposés par la scolarité, comme par les loisirs ou les obligations socio-professionnelles des parents, les horaires des repas, de sommeil [...]* ». Les conséquences sur le problème des rythmes scolaires, dont il a été beaucoup parlé l'an passé (pour quels résultats pratiques ?), sont évidentes ;

- le sommeil et la scolarité : « *La qualité de la vie diurne se traduit souvent dans la qualité du sommeil la nuit, et réciproquement* », l'incidence de cette liaison sur la scolarité correspond à une expérience vécue par nous tous. Lors des Rencontres européennes sur le cadre de vie, en décembre 1977 à l'Unesco, le Dr Poulicaz (Nancy) a montré, sur un échan-

tillon de 3 074 élèves de sept à huit ans, « *un pourcentage de retards scolaires cinq fois plus élevé chez les individus qui dormaient moins de huit à neuf heures par nuit que chez ceux qui jouissaient d'un sommeil plus long* » ;

- la météorobiologie : la pression atmosphérique, la température, les charges électriques de l'air ambiant, agissent sur chaque individu. Il s'agit d'en analyser scientifiquement les conséquences, « *pour les mesurer et les prévoir* ». Là encore, nous connaissons tous, empiriquement, l'influence de ces paramètres sur le comportement scolaire des enfants ;

- nutrition et scolarité : ce thème de recherche est encore plus familier et, au cours des derniers mois, par exemple, plusieurs publications ont eu lieu sur le sujet. C'est donc une dimension qui a désormais pénétré dans la conscience pédagogique quotidienne. La mauvaise répartition temporelle de l'alimentation (Pierre Plat rappelle à juste titre l'exemple du petit déjeuner, en général très mal conçu et qui exerce une influence considérable sur la scolarité matinale), les erreurs diététiques graves (les excès de sucreries, caractéristiques de nos sociétés, les repas trop copieux ou déséquilibrés, etc.) constituent quelques thèmes à étudier directement pour les besoins pédagogiques ;

- la fatigue : il s'agit, cette fois encore, d'un domaine dont l'importance est connue, mais qu'on a scandaleusement négligé dans les recherches éducatives récentes. Le surmenage, l'épuisement, l'effet des conditions et des modes de vie, les agressions quotidiennes multiples, se trouvent ici au cœur du problème, et il faut vigoureusement soutenir l'idée de les considérer comme des objets de recherches à conséquences pédagogiques immédiates (dans la pratique de classe elle-même).

Au total, c'est un panorama très séduisant que dessine devant nous la recherche bio-médicale ainsi envi-

sagée. Les milieux médicaux spécialisés ne s'y sont pas trompés, puisque le GELMPS (Groupement d'études et de liaison des médecins et professions de santé, 3, place du Revard, 73100 Aix-les-Bains) lui accorde une attention toute particulière, notamment par la plume du Dr Guy Costaz, responsable du GELMPS de Savoie, auteur par ailleurs d'un remarquable compte rendu d'une conférence-débat, animée par Pierre Plat à Aix-les-Bains. On peut noter aussi que, dans les sciences de l'éducation elles-mêmes, au sein des UER spécialisées, les aspects biologiques sont pris de plus en plus au sérieux. Le thème « *biologie et éducation* » devient peu à peu l'égal (en préoccupation) des thèmes traditionnels « *psychologie, sociologie et éducation* ». Certes, un très long chemin reste à parcourir, pour se dégager des modèles stéréotypés qui, dans ce domaine comme dans d'autres, paralysent la recherche. A cet égard, nous devons, de façon urgente, soutenir fermement les efforts ici mentionnés.

En ne jouant qu'au prophète modeste, il est tout à fait clair que la recherche bio-médicale constitue la branche pédagogique qui se développera le plus fortement au cours de la prochaine décennie. Il serait souhaitable que nous ne rations pas ce train-là. Tel est, pour l'instant, l'intérêt majeur que nous voyons à ce que l'INRP se soit officiellement et nettement engagé dans cette voie. Il est essentiel que nous-mêmes, enseignants d'abord, et parents, nous mobilisions pour donner à cette entreprise sa véritable ampleur.

Tout ne va pas de soi, cependant, et il convient, dès maintenant, d'indiquer quelques suggestions qui, pour nous, pédagogues, s'inscrivent comme des conditions indispensables à une recherche bio-médicale essentiellement à finalités éducatives. Les mois qui viennent de s'écouler ont retenti du fracas boursoufflé des discours de la nouvelle droite, largement amplifiés par les médias : or, parmi les chevaux de bataille, caparaonnés de l'étiquette scientifique, enfourchés par ces nouveaux penseurs, figurent

l'école, d'une part, et d'autre part la biologie (plus particulièrement la socio-biologie). C'est donc que l'enjeu est de taille, et il n'est pas question que nous entrions dans une chapelle dernier cri où la préoccupation fondamentale est d'excommunier les valeurs éducatives auxquelles nous croyons.

Il y a là, en tout cas, un signal d'alarme. La biologie, comme toute pratique scientifique réelle, constitue à nos yeux un instrument de construction de la vérité sur laquelle se fondera une pédagogie véritablement rationnelle et, par conséquent, démocratique. Mais elle est seulement un instrument parmi d'autres : la psychologie et la sociologie ne sont pas devenues lettre morte, vieilles idoles usées pour pédagogues préhistoriques. A condition qu'elles aussi soient entendues dans leurs incarnations authentiquement scientifiques, elles font partie, *essentiellement*, de l'arsenal opératoire dont nous avons besoin. Les rejeter au magasin d'accessoires nous paraît redoutable et significatif : il faut, certes, les décapoter nettement, mais si elles deviennent bouc émissaire, inquiétons-nous.

C'est que les phénomènes éducatifs ne peuvent jamais être réduits à l'unidimensionalité, que celle-ci soit biologique ou autre. Les vaticinations idéologiques ont encombré le terrain durant quelques années, il faut le percevoir, et elles nous ont fait beaucoup de mal. Mais la biologie ne saurait constituer, par soi, le nouveau dieu devant lequel se prosterner admirativement, même si ses desservants brandissent haut le gonfalon scientifique. Les thèmes indiqués par Pierre Plat suffiraient à montrer que la médecine ici n'est pas seule en cause : les problèmes nutritionnels, par exemple, sont sociologiquement marqués, on le sait depuis longtemps, et nul n'est autorisé à le négliger, l'ergonomie scolaire n'est évidemment pas une affaire de biologistes ou de médecins seuls.

Il ne s'agit pas de revenir au mélange des genres dont nous avons failli mourir. Le biologiste, quand il travaille comme biologiste, n'a pas

à être sociologue en même temps. Ne revenons pas, une fois de plus, sur le b-a ba de l'épistémologie. Simplement, ce qui est impérativement requis pour une recherche bio-médicale à visée pédagogique, c'est une collaboration des spécialités, une coopération des compétences. La biologie n'est ni meilleure ni pire que la psychologie et la sociologie, si elle prétend exercer un leader-ship sur la réflexion éducative. C'est donc vers des équipes mixtes et des coordinations précises qu'il faut aller, même si, de part et d'autre, il y a des résistances.

Pierre Plat ne l'exclut pas, et semble souhaiter réellement ce travail en commun. Il nous reste à espérer qu'il lui sera possible de le mettre concrètement en place. Pour l'instant, nous attendons avec confiance, car quelque chose de neuf pourrait être en train de naître. Remarquons seulement, avec amitié, que l'auteur est visiblement moins à l'aise dans les considérations philosophiques ou psycho-sociologiques (qu'aucune analyse pédagogique ne peut évidemment éviter) que dans les travaux proprement bio-médicaux. Ce caractère partiel est d'ailleurs ce qui définit toute pratique scientifique rigoureuse : il implique que tout discours éducatif sérieux est nécessairement un discours pluriel. La biologie, pas plus que n'importe quelle science, ne saurait dessiner la seule voie pédagogique pertinente ni conférer le droit de « parler éducation » avec légitimité, quel que soit le sujet.

Viser tous les enfants et non pas seulement les malades, se placer sous la grande ombre méthodologique de Claude Bernard, poser de vraies questions pédagogiques, tels sont aujourd'hui trois des traits irremplaçables du Dr Plat et de son travail. Du nouveau est en train de se construire grâce à lui, nous devons l'y aider autant que nous le pouvons. C'est notre co-responsabilité, ensuite, que de maîtriser les conséquences d'un développement hautement souhaitable.

Louis Porcher

Bienvenue
à notre nouveau magasin

PLANS - SERVICE
arts manuels
loisirs - beaux arts

4 bis, rue de Staël

Démonstrations permanentes

peinture sur tissus-batik
peinture décorative
bougies - pyrogravure
linogravure - vitraux
émaux à froid
métal à repousser
macramé - les perles
le cuir - modelage
jeux éducatifs - abat-jour

4 bis, rue de Staël

75015 Paris

Tél. : 566-74-89



Pour vos problèmes de

CLASSEMENT
PROTECTION
RECHERCHE RAPIDE

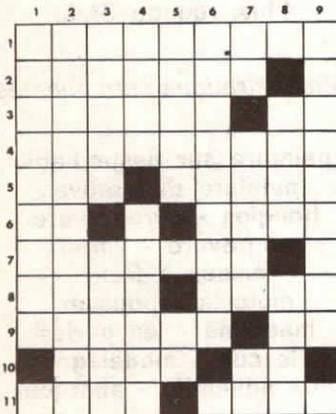
des DIAPOSITIVES, FILMS, PHOTOS,
DISQUES, COURS, DOCUMENTS
DIVERS, nous fabriquons des articles
de classement en matière plastique
« **PLASTICLASS** »

(en dossiers suspendus ou
albums-classeurs avec feuillets)

NOUVEAUTE :
Classement de cassettes
et classeurs audiovisuels

Documentation gratuite sur demande
DANOU S.A., 4 et 6, pl. Léon-Deubel
75016 PARIS - Tél. : 527-56-19

problème 334



Horizontalement, 1 - Il conduit les malheureux jusqu'à la morgue. **2** - Il gagne son bifteck en le détaillant. **3** - Rigole derrière un laboureur - Types de gouapes et d'apaches. **4** - Exérèse pédonculaire. **5** - Invitation à chasser dans la jungle - Généreux espagnol parfumé. **6** - Personnel - Il est difficile de l'atteindre avec une chignole. **7** - Agent conservateur de biens immobiliers. **8** - Affluent de l'Oubangui - Spectacle son et lumière à domicile. **9** - Femme qui ne regarde pas, vue par Gavroche - Il se ronge au cours d'une chienne de vie. **10** - Fixée en quelque endroit - Négation. **11** - Devient extravagant dès qu'il cesse d'être commun - Il reste en rade.

Verticalement, 1 - Homme ayant abandonné son corps sans doute parce qu'il le trouvait trop pesant. **2** - On sait, avec elle, ce que cela coûte de faire les grands magasins. **3** - Civilité bien connue des militaires - Son chasseur marche au pas dans la montagne. **4** - Complément pour lui - Roche métamorphique. **5** - Vieux rampant des plaines du Nouveau Monde - Négation. **6** - Entre Pâques et la Trinité. **7** - Sésame ancien et moderne - Théâtre où l'oreille est très importante - Sécheresse toute britannique. **8** - Lieu où l'on encaisse des pruneaux - Un associé à l'Eure. **9** - Qui poussent sur les rochers.

solution du problème 333

Horizontalement, 1 - Libellule. **2** - Olivaison. **3** - Ulcère - Ur. **4** - Ongulée. **5** - Sotte - Erg. **6** - Ev - As. **7** - Banalités. **8** - Oralement. **9** - Ni - Ive - Tr. **10** - Nette - Ore. **11** - Enée - Oser.

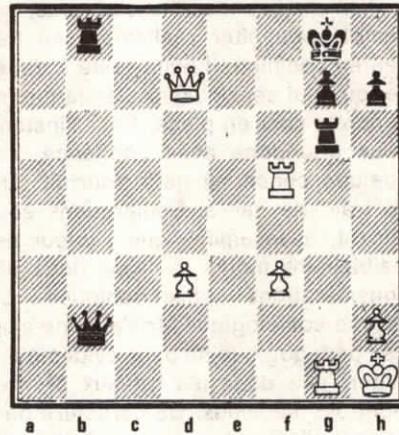
Verticalement, 1 - Louisebonne. **2** - Ill - Ovarien. **3** - Bicot - Na - Te. **4** - Eventualité. **5** - Large - Lève. **6** - Lieu - Aime. **7** - Us - Leste - Os. **8** - Louer - Entre. **9** - Enregistrer.

l'école des mats

problème 6

L'avantage du trait est terrible lorsque les Rois sont exposés. Dans ce problème, l'auteur a pensé à une belle réciprocité. Dans les deux solutions, la clé est facile.

Sur le plan historique, ce problème est également intéressant. La position est inspirée par la partie : les deux Rois ont effectué les petits roques, le matériel est bien équilibré entre les deux camps. C'est le « style ancien » ; on composait ainsi au début du XIX^e siècle. Depuis, le monde du problème a évolué : les compositeurs se permettent de mettre leurs Rois n'importe où sur l'échiquier.



A — Les Blancs jouent et font mat en trois coups : 5 points

B — Les Noirs jouent et font mat en trois coups : 5 points

Envoi des solutions à
Jacques Négro, « Echecs »
Nice-Matin, B.P. 23
06021 Nice Cedex

Date limite des réponses : 20 décembre

solution du problème 4

1.R67 c4! ; 2.Rd8 (si 2.Rxd7? Rç5 ; 3.Rç8! ç6! =) R.ç5 ; 3.Rç8 ç6 ; 4.d6! Rxd6 ; 5.Rb8 ç5 ; 6.Rb7 (Rxa7??) Rd5 ; 7.Rxa7 Rç6 ; 8.Rb8 et le pion fait Dame.

le début « orang-outan »

Dans cette partie, jouée cette année au Tournoi international de Santa-Rocca par Picotito (Blancs) et Caramello, la lutte qui se déroule témoigne, de la part des Blancs, un effort soutenu — et couronné de succès — qui tend vers le frayage des lignes, à savoir 10.é4 et 25.Txb7!

1.b4 g6 ; 2.Fb2 f6 ; 3.g3 Fg7 ; 4.Fg2 Ch6.
Assez original. Meilleur 4...é5, puis C67.
5.d4 0-0 ; 6.Cf3 d5 ; 7.0-0 Cf5.

Le premier combat se déroule autour de la case é4, pivot de la partie.

8.Té1 Cd6 ; 9.Cç3 ç6 ; 10.é4! é6 ; 11.Cd2 b5?!

Cherche la contre-attaque sur l'aile-Dame.
12.éxd5 éxd5 ; 13.Cxd5!

Un Cavalier qui passe à la broche...
13...Cf5.

Si 13...çxd5? ; 14.Fxd5+ gagne la Tour a8.
14.Cé3 Cxd4 ; 15.Cf3 Cxf3+ ; 16.Dxf3 Fb7 ; 17.c4 a6 ; 18.c5.

Après les lignes ouvertes pour les Fous b2 et g2, les Blancs bloquent le pion ç6.
18...Cd7 ; 19.Ta-d1 Dç7 ; 20.Cg4 Cè5.

Il s'agit avant tout d'empêcher l'irruption de la Tour à é7.

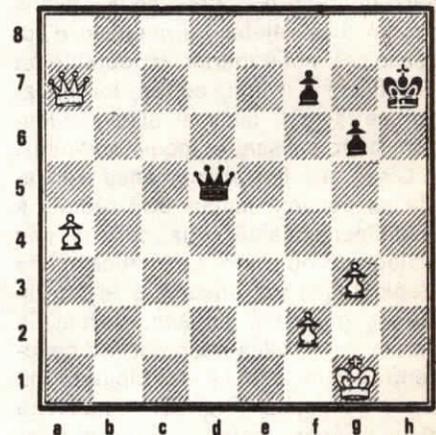
21.Cxé5 fxé5 ; 22.Db3+ Df7 ; 23.Td7 Dxb3 ; 24.axb3 Tf7 ; 25.Txb7.

La Tour joue les Cavaliers!
25...Txb7 ; 26.Fxc6 Ta-b8 ; 27.Fxb7 Txb7 ; 28.Fxé5 Fxé5 ; 29.Txé5. Abandonnent.

Avec deux pions de plus, le gain est facile.

une curieuse position

Bien entendu, les Blancs ont une position gagnante, ou presque... mais ils surent abrégé la partie par un joli piège.



Trait aux Blancs

1.D67!

Ce coup diabolique mérite un point d'exclamation puisqu'il semble proposer un échange de pions (a4 contre f7) et amener ainsi un finale de Dame et pions impossible à gagner.

1...Dd1+.

En difficulté avec la pendule, voici la faute. Meilleur 1...Rg7 et l'avance du pion a été difficile à réaliser.

2.Rg2 Dxa4 ; 3.Dxf7+.

Et ici les Noirs perdent à la pendule. En effet, l'échange des Dames est inévitable et le finale de pions qui en résulte est clairement gagné pour les Blancs : 3...Rh8 ; 4.Df6+ (non pas 4.Dxg6? Da8+ ; 5.Rh2 Dg2+ force le pat), Rh7 ; 5.Dh4+, ou encore 3...Rh6 ; 4.Df4+.

Rendez meilleurs vos meilleurs vœux

utilisez les cartes  **Unicef**

Des cartes de vœux illustrées par les plus grands peintres, classiques ou contemporains. Leur prix ? A partir de 20 francs les dix.

Les fonds ainsi recueillis permettront à l'Unicef de renforcer son action dans les domaines de l'eau, de la nutrition, de la santé et de l'éducation, là où les enfants en ont un besoin vital.

M Prénom

N° Rue

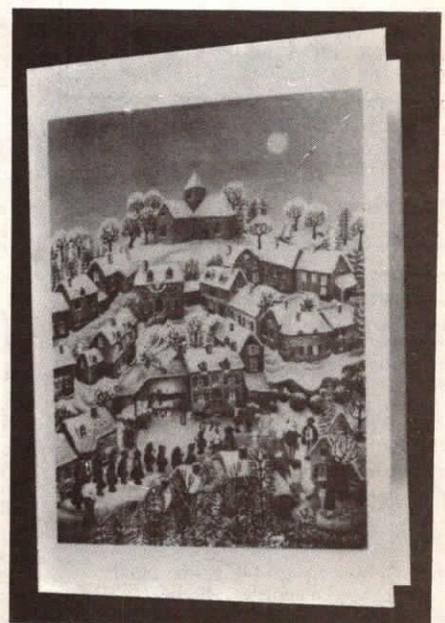
Code postal Localité

Je désire recevoir et distribuer brochures gratuites présentant la collection complète des cartes, agendas et cadeaux Unicef 1979.

**Pour qu'un enfant vive comme un enfant.
Agissez. Comité Français Fise/Unicef**

35, rue Félicien David, 75781 Paris Cedex 16 - Tél. : 524.60.00 - CCP 19 921 76 P Paris

Cet espace a été gracieusement offert à l'Unicef par ce journal.



échanges et recherches

location (offres)

- 74 près La Clusaz, chalet tt cft 8 pers., février z. C. Ecr. P.A. n° 787.
- Près 2 Alpes, chalet 5-6 pers., ski, Noël, M. Gras A et C, Pâques. Ecr. P.A. n° 788.
- Avoriaz, studio 3-4 pers., ttes pér. Tél. 661-09-25.
- Vallouise-Puy St Vincent, studio 4 pers., s/pistes, fév. A-C, Pâq. 1 sem. Tél. (90) 32-16-48.
- 05-Orcières 1500 m, ski s/place, ttes pér., chalet F5, F3. Tél. (94) 07-03-94 soir.
- Périgord, mais. camp., 2 ch., séj., cuis., s.b., wc, chauff., cour, gar., Noël 500 F. Tél. (53) 05-71-60.
- 05-Puy St Vincent, appt 2 p., Noël, fév. B, C. Chevallier, 11, bd Magenta, 75010 Paris.
- 05-Superdévoluy, 6 km stat., chalet 8 pers., tt cft, vac. Noël, fév., Pâq. Tél. : (76) 25-15-69 repas.
- Courchevel, 2 pces, Pâq. T. (47) 28-40-34.
- 05-Merlette 1750 m, F3 7 pers., fév. A, Pâq. 29-3 au 6-4 1100 F. Denis, lycée, 26150 Die.
- Tignes, studio tt cft 4 pers., loggia, tt fourni, pr. pistes, du 23-2 au 1-3, px int. Tél. 002-12-31.
- Ski Pyr. Lemourts Val d'Aran, prox. pistes, studio 4 pers., fév. A, C, Pâq. 800 F/sem. Lauzet, lycée Chaumié, 47 Agen. Tél. (58) 47-07-93.
- 05-Merlette 1750 m, studio 2 p., 4 pers., 100 F/j., Noël 7 j. min., Pâq. 29-3 à 6-4, hors vac. scol. Quaegebeur, 35, r. Barœul, 59700 Marcq. Tél. (20) 72-08-87.
- Nice, F3 nf, ttes pér., prox. mer et comm., tél. interph., TV, terr., gar., 4 pers. Tél. (76) 96-35-28.

● Loisirs-Rencontres en Queyras, séjour de vie collective dans station-village, 70 F/j à Noël, Ville Vieille, 05350. Tél. (92) 45-70-82.

● 31-près Luchon 950 m, mais. camp., tt cft, ski, été, ttes pér. Ecr. Mangarduque, Benqué, 31110 Luchon.

● 64-Pyr.-Gourette 1400 m, studio 4-6 pers., tt cft, s/pistes, Noël, Carnaval, Pâques. Ecr. Saint Paul, collège, 47500 Fumel.

PENSEZ A VOS VACANCES

Rég. Sud-Ouest. Belle plage de sable fin 3 km. Les pins, les dunes. Climat tempéré. Demandez listes locations été. Joindre timbre pour réponse. Agence TALON, Mme Daugas, gérante libre, B.P. 20, 17110 Saint-Georges-de-Didonne. Tél. (46) 05-07-36.

● 05-Orcières 1850 m, F3 63 m2 centre stat., 3-1 au 9-2, 29-3 au 5-4. Tél. (22) 24-79-05.

● Mont-Dore, chalet 4-6 pers., Noël, fév., mai à oct. Me Desbordes, 49, bd Mal-Joffre, 17390 La Tremblade. Tél. 36-00-49.

● 74-Chamonix, studio tt cft, 2-3 pers., calme, ttes sais. Ecr. Bourgeois, masseur, 74130 Bonneville. Tél. (50) 97-21-93.

CONDITIONS D'INSERTION

- 23,50 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,30 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Services des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

● Corse, classes de mer, stages voile, séjour vacances, ministère Education, ctre nautique « Les Fauvettes » 20137 Porto Vecchio : 120 dériveurs dont 50 Optimists, plus sécurité + animateurs voile diplômés, hébergement complet, salles classes, foyer, activités, excursions et connaissance du pays. Ecr. ou tél. (95) 70-00-56.

● 05-Merlette, ski, appt 5-9 pers., Noël, fév. B,C, Pâq. 1^{re} et 3^e sem., été. T. (46) 34-75-67.

échanges

● Ensgts 40 ans, 2 filles 11-8 aimant nature, camping, vélo, ch. fam. simil. pr voy., éch. Ecr. Trinquard, école, 58340 Cercy-la-Tour.

● Chalet Queyras, août ou Noël 80 avec villa Bretagne mer, juil. ou août. Poinot, éc. mat. Chartreux, 10 Troyes. Tél. (25) 43-96-31.

ventes

● Vds Dordogne, terrains constr. pr. riv. Lebugue. Morelon, rue Lachambaudie, 24200 Sarlat.

Spécial jeunes

English Speaking Club à Paris
VACANCES LINGUISTIQUES
en Angleterre, Ecosse, Irlande,
Espagne, Allemagne, Autriche, Italie

VACANCES SPORTIVES
Tennis, voile, pêche, plongée,
natation, équitation

CIRCUITS « TOUS HORIZONS »
Détente, aventure, découverte
Tarifs jeunes - Tarifs étudiants

CENTRE LATIN 28 r. des Fossés
St Bernard Paris - 354.01.72
Lic. A 483

hôtels - pensions

- 10 km Super Lioran, hôtel « Au Combe-lou », 15450 Thiezac, vac. Noël, pens. 65 F TTC.
- En montagne, la Balme de Rencurel 38680, calme, repos, site pittoresque, 10 km Villard-de-Lans, prox. téléski, HOTEL DE LA BOURNE, cft., cuis. soignée, vac. d'hiv. 70 à 75 F net + boisson, arrangt famille. Tél. 14.
- Albiez le Vieux-Savoie, enneigt de déc. à mai, 1500 à 2100 m alt., chalet-hôtel LA MAISON BLANCHE reçoit tte année classes et séj. neige, classes vertes, gpes enf., jeunes adultes, assoc., comités d'entreprises, 3^e âge. Ecr. L'ORANGE BLEUE, 2, bd des Mobiles, 07002 Privas. Tél. (75) 64-02-44.

automobiles - caravanning

● Vds 305 SR beige métal. 10 ms. Tuscher, 25 Bethoncourt. Tél. (81) 96-67-27 - 93-83-37.

centres de vacances

● Assoc. rech. DIRECTEURS habit. 300 km Paris maxi. CV petits effectifs enf. ou ados. Pâques, z. A, B, C. Tél. 500-13-41.

divers

● Vds encycl. Universalis 20 vol., état nf, px 4000 F. Tél. 969-26-27 soir.

● Vds encycl. Bordas 10 vol., état nf. Beaufrère, éc., 18320 Marseilles-Aubigny.

● Vds coll. 14 livres « Les gdes civilisations » 2000 F. Tél. (77) 437-46-92 ap. 20 h 30.

● Non voyant ch. secrétaire lectrice 1 h 2 ou 3 fois/sem., 17 F/h. Tél. 222-18-58.

● VOS DOULEURS VOUS GACHENT LA VIE ? Vous dormez mal, vous êtes fatigué, agressif, surmené, dépressif, inquiet, pessimiste ? BRACELET DE CUIVRE GAMMA. Document. grat. : BURDEYRON, BP 4, à CHANOS, 26600 TAIN.

● Connaissez-vous les COTES du ROUSSILLON et les MUSCATS de RIVESALTES, A.O.C. ? VENTE DIRECTE du Domaine St-Luc, 66300 Passa. Tarifs spéc. enspts. Doc. s/dem.

● Du producteur, pineau des Charentes blanc et rosé, cognac. Tarifs s/ dem. à Guy Chainier et fils, Arthenac, 17520 Archiac. Tél. (46) 49-12-85.

échanges avec l'étranger

L'éducation
Le français dans le monde

● Prof. ital. de franç. ch. 1^{er} correpse 45-50 a. accueil Italie poss., 2^e éch. cassettes ou disques. Ecr. M. L. De Silvestro, 3 Via Loreto, 35100 Padova, Italie.

SONOVISION

***la revue
professionnelle
française
de l'audiovisuel***

***2 éditions:
mensuelle et hebdomadaire***

***Spécimen gratuit sur demande à:
Sonovision -service d
15 rue d'Aboukir-75002-Paris-233 51 27***

le plus beau livre "CADEAU" est celui qui prolonge les instants de rêve...

TECHNIQUE & VULGARISATION AUJOURD'HUI
L'ASTRONOMIE

Ce que l'aventure spatiale nous a appris de l'Univers



Jacqueline et Simon Mitton, Institut d'Astronomie,
Université de Cambridge



Dans un langage simple avec un appui spectaculaire de photographies récentes, cet ouvrage explique ce que l'aventure spatiale nous a appris de l'Univers, et répond à de nombreuses questions.

- ★ qu'est-ce qu'une étoile ? Comment elle vit et meurt.
- ★ quelles sont les dimensions de l'Univers ?
- ★ que sont les trous noirs ?
- ★ l'explosion des galaxies.
- ★ le mystère des quasars...

**Un livre passionnant pour tous :
AUJOURD'HUI L'ASTRONOMIE**

Aux Editions :

TV TECHNIQUE
& VULGARISATION
21, RUE CLAUDE-BERNARD
75005 PARIS. TÉL. : 581.11.31

traduit et adapté de l'anglais
par A. HÉBERT, préface de
A. FLORSCH, directeur de
l'Observatoire de Strasbourg.
150 illustrations en couleur.
cartonné 24,8 × 26,3 cm.